



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent des pêches et des océans

FOPO • NUMÉRO 086 • 1^{re} SESSION • 42^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le mardi 13 février 2018

Président

M. Scott Simms

Comité permanent des pêches et des océans

Le mardi 13 février 2018

• (0845)

[Traduction]

Le président (M. Scott Simms (Coast of Bays—Central—Notre Dame, Lib.)): Bonjour à tous.

Conformément à l'article 108(2) du Règlement, il s'agit d'une séance d'information sur le rapport 2, « L'adaptation aux impacts des changements climatiques, des rapports de la commissaire à l'environnement et au développement durable ».

Merci de vous joindre à nous.

Pour commencer, j'aimerais annoncer au Comité la présence de la fierté de Dauphin—Swan River—Neepawa. Mesdames et messieurs, je vous présente M. Bob Sopuck.

M. Robert Sopuck (Dauphin—Swan River—Neepawa, PCC): Vous êtes beaucoup trop aimable.

Le président: Bob, c'est bon de vous revoir — et je suis vraiment sincère.

Des députés: Oh, oh!

Le président: Non, c'est vrai.

M. Robert Sopuck: Un politicien qui le pense.

Le président: Oui, je sais. C'est un degré d'honnêteté qui vient de temps à autre. J'ai bien aimé les applaudissements des libéraux; je peux le dire.

Pour débiter notre journée, pour la première heure, nous accueillons une personne qui n'est certainement pas étrangère à notre comité, Julie Gelfand — c'est un plaisir de vous revoir —, la commissaire à l'environnement et au développement durable; de même qu'un directeur du Bureau du vérificateur général, M. David Normand.

Merci beaucoup.

Je suppose que nous avons un exposé, et non deux.

Mme Julie Gelfand (commissaire à l'environnement et au développement durable, Bureau du vérificateur général): C'est exact, un seul.

Le président: Madame Gelfand, vous avez 10 minutes. Allez-y.

Mme Julie Gelfand: Merci.

[Français]

Monsieur le président, je suis très heureuse d'être ici aujourd'hui pour discuter de mon rapport sur l'adaptation aux répercussions des changements climatiques, qui a été déposé en octobre 2017. Je suis accompagnée du directeur responsable de l'audit, M. David Normand, qui sera en mesure de répondre à toutes vos questions.

Avant de présenter les conclusions de ce document, je profite de l'occasion pour souligner les constatations clés d'un autre de mes

rapports de l'automne 2017, lequel portait sur les progrès dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Dans cet autre rapport, nous avons noté que le Canada avait manqué toutes ses cibles de réduction des émissions depuis 1992, et qu'il n'atteindrait probablement pas non plus les cibles de 2020. Le gouvernement fédéral a établi de nouvelles cibles pour 2030 qui mettent la barre plus haut, mais qui ont pour effet de repousser l'échéance.

En décembre 2016, le gouvernement a publié son nouveau plan en matière de changements climatiques, le Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques. Environnement et Changement climatique Canada a amélioré sa collaboration avec les provinces et les territoires pour élaborer ce nouveau plan, en vue d'atteindre ses cibles de 2030. Il n'en reste pas moins que ce plan est le plus récent d'une série de documents semblables ayant été publiés depuis 1992.

• (0850)

[Traduction]

Environnement et Changement climatique Canada estime déjà que même si toutes les mesures de réduction des gaz à effet de serre décrites dans le nouveau cadre pancanadien sont mises en œuvre en temps opportun et entraînent des réductions d'émissions, d'autres mesures seront nécessaires pour atteindre l'objectif de 2030.

Comme vous le savez tous, le climat canadien est plus chaud et plus humide et les phénomènes météorologiques extrêmes, notamment la hausse du niveau de la mer, l'acidité croissante des océans, la réduction de la banquise et la fonte du pergélisol posent des risques importants pour les Canadiens et l'économie.

Dans le cadre de notre vérification sur l'adaptation aux changements climatiques, nous voulions savoir si le gouvernement fédéral était prêt à s'adapter aux changements climatiques. Dans l'ensemble, nous avons conclu qu'il ne l'est pas; toutefois, dans le cas de Pêches et Océans Canada et de quelques autres ministères, il y a quelques lueurs d'espoir.

Environnement et Changement climatique Canada a élaboré le « Cadre stratégique fédéral sur l'adaptation » de 2011, qui vise à intégrer des considérations relatives aux changements climatiques dans des programmes, des politiques et des opérations. Par l'entremise de ce cadre, chaque organisation fédérale doit appliquer son expérience de la gestion des risques aux questions liées aux changements climatiques qui pourraient influencer sur sa capacité d'exécuter son mandat.

Dans le cadre de la présente vérification sur l'adaptation aux changements climatiques, nous avons examiné si 19 organismes fédéraux, dont Pêches et Océans Canada, avaient évalué les risques et pris des mesures d'adaptation dans leurs secteurs de responsabilité.

[Français]

Nous avons constaté que la plupart des ministères et organismes fédéraux n'avaient pas pris de mesures appropriées à cette fin. Nous avons aussi constaté qu'Environnement et Changement climatique Canada, en collaboration avec d'autres partenaires fédéraux, n'avait pas fait preuve d'un leadership adéquat pour inciter le gouvernement fédéral à atteindre les objectifs d'adaptation aux répercussions des changements climatiques.

Toutefois, nous sommes heureux de signaler que Pêches et Océans Canada était l'un des cinq ministères qui avaient mené des évaluations complètes des risques et intégré cette adaptation à leurs programmes et activités.

[Traduction]

Par exemple, en 2005, Pêches et Océans Canada a recensé les plus grands risques qui menaçaient son mandat et il a affiné son analyse en 2012: il avait procédé à des évaluations des risques à deux reprises. Parmi les risques relevés, mentionnons les répercussions négatives possibles sur les écosystèmes et les stocks de poisson, la sécurité et la navigabilité des cours d'eau, de même que des impacts sur les infrastructures, comme les ports pour les petits bateaux et les biens de la Garde côtière canadienne.

Nous avons également constaté que Pêches et Océans Canada était l'un des cinq ministères qui avaient fait des progrès pour contrer les risques liés aux changements climatiques qu'ils avaient recensés. Dans le cadre de son Programme des services d'adaptation aux changements climatiques en milieu aquatique, Pêches et Océans Canada a réalisé 38 projets de recherche et mis au point 22 outils d'adaptation afin de surveiller et d'étudier les répercussions des changements climatiques sur les pêches, les écosystèmes aquatiques, les littoraux et les infrastructures côtières du Canada.

Par exemple, pour faire face aux risques élevés qu'il a recensés dans le cas des 750 ports de pêche commerciale qu'il gère, le ministère a entre autres mis au point deux outils d'adaptation fondés sur le Web afin de gérer les dommages éventuels à l'infrastructure découlant des répercussions des changements climatiques.

Le premier est l'Outil canadien d'adaptation aux niveaux d'eau extrêmes, qui fournit des projections futures de l'élévation du niveau de la mer. Le deuxième est l'Indice national de vulnérabilité des infrastructures côtières, qui combine des données environnementales, des données techniques sur les ports et des données socioéconomiques en une mesure de vulnérabilité des ports aux répercussions des changements climatiques. Cela aide les ingénieurs et les gestionnaires à planifier l'affectation des ressources aux projets d'adaptation les plus utiles.

Un exemple de l'application de l'Outil canadien d'adaptation aux niveaux d'eau extrêmes est observé dans le havre Margaree, en Nouvelle-Écosse. L'élévation du niveau de la mer et l'aggravation des ondes de tempête avaient endommagé les infrastructures portuaires. En 2010, la digue a cédé et la majeure partie des installations a été submergée. Grâce aux données fournies par l'outil, le ministère a relevé la digue de sept dixièmes de mètre en 2016 pour faire face à la hausse du niveau de la mer prévue pendant la durée de vie opérationnelle de la structure.

Les risques liés aux changements climatiques ne peuvent pas être entièrement éliminés. Il est cependant possible de réduire les vulnérabilités aux aléas climatiques en prenant des mesures d'adaptation, telles celles prises par Pêches et Océans Canada. D'autres ministères constatent aussi que cela peut se faire.

• (0855)

[Français]

L'adaptation consiste à prendre des décisions éclairées et tournées vers l'avenir pour gérer les risques liés aux changements climatiques et tirer parti des nouvelles possibilités. Un leadership solide et soutenu du gouvernement fédéral est essentiel, car il est estimé que l'inaction dans ce domaine sera beaucoup plus coûteuse que les mesures d'adaptation.

En conclusion, je profite de l'occasion pour évoquer deux rapports que je présenterai au Parlement au printemps et qui pourraient intéresser le Comité. L'un porte sur l'aquaculture du saumon, et l'autre sur la conservation de la biodiversité. Dans ces audits, nous vérifions si Pêches et Océans Canada a fait des progrès relativement aux objectifs de 2020 en matière de biodiversité des aires protégées et des espèces en péril. Je serais heureuse de témoigner devant le Comité pour discuter de ces rapports après leur dépôt.

Monsieur le président, je termine ici ma déclaration d'ouverture. C'est avec plaisir que nous répondrons aux questions des membres du Comité.

Merci beaucoup.

Le président: Je vous remercie, madame la commissaire.

Passons à la première question.

[Traduction]

Nous passons à M. Hardie, je crois — qui a sept minutes. Merci beaucoup.

M. Ken Hardie (Fleetwood—Port Kells, Lib.): Merci, monsieur le président, et bonjour à nos témoins.

Il semblerait qu'à l'exception de la feuille de route du ministère des Pêches et des Océans ces dernières années, une grande partie de ce dont nous, le gouvernement, avons parlé pour gérer les changements climatiques a été ambitieux, mais sans avoir nécessairement la bonne harmonisation pour produire des résultats mesurables.

Mon évaluation est-elle juste?

Mme Julie Gelfand: Je m'excuse, parlez-vous de l'adaptation, ou parlez-vous de l'atténuation, pour ce qui est de réduire les émissions de gaz à effet de serre?

M. Ken Hardie: Eh bien, nous allons commencer par l'adaptation, parce que je ne pense pas que l'autre aspect soit aussi bon...

Mme Julie Gelfand: Oui.

Dans le cadre de notre vérification, nous avons examiné si 19 ministères avaient ou non effectué des évaluations des risques pour déterminer s'ils étaient vulnérables et quels étaient les risques pour leurs mandats qui étaient associés aux changements climatiques. Nous avons constaté que cinq ministères ont fait un bon travail, mais que 14 ne l'ont pas fait.

Les cinq qui ont bien fait les choses ont fait ce que Pêches et Océans Canada avait fait. Ils ont examiné tous leurs mandats et se sont demandé quels étaient tous leurs programmes et politiques; quels étaient tous les services qu'ils offrent aux Canadiens; quels étaient tous les risques des changements climatiques — augmentation du niveau de la mer, plus d'intempéries, des événements météorologiques extrêmes. Ils se sont demandé ce qu'ils allaient faire à tous leurs biens et programmes, puis ensuite comment ils allaient faire face à ces risques — pas seulement recenser les risques, mais déterminer comment ils allaient effectivement leur faire face.

Cinq ministères ont fait cela. Les 14 autres ne l'ont pas fait. Maintenant, ce n'est pas qu'ils n'ont rien fait. Certains de ces ministères ont peut-être fait quelque chose de petit. Par exemple, nous avons constaté que la Défense nationale a examiné la question du Nord et a dit: « Nous avons des biens dans le Nord et nous devons nous en soucier. » De notre point de vue, il ne s'agissait pas d'une évaluation complète des risques. Que fait le ministère de la Défense nationale pour les Canadiens? À quoi ressemble tout le programme? Quels sont tous les risques des changements climatiques à l'égard de tout son mandat? Le ministère est-il prêt à s'adapter?

Nous recherchons des évaluations complètes des risques, puis nous vérifions si les ministères étaient ou non effectivement prêts à s'adapter. Dans le cas de Pêches et Océans Canada, il l'était. Cinq ministères ont fait ce que nous qualifierions de bien pour faire un très bon travail, et environ 14 ne l'ont pas fait.

• (0900)

M. Ken Hardie: Alors, pour ce qui est de l'adaptation, les résultats sont mixtes, mais au moins une partie du travail se fait et le MPO mérite une bonne mention pour son rendement.

Passons à l'autre aspect, l'atténuation, la prévention d'un problème au départ. Il me semblerait que, comme pays — il y a sûrement des choses que le Canada peut faire sur une base localisée, je suppose —, nous sommes sur un cheval sauvage qui court passablement vite. Probablement que nous en sommes, dans certains cas, relégués à nous accrocher désespérément, n'est-ce pas?

Mme Julie Gelfand: Dans le cas de la réduction des émissions de gaz à effet de serre, le Canada, dans l'ensemble, a fixé plusieurs objectifs au fil du temps. En commençant par les objectifs de Kyoto en 1992, au moins trois ou quatre objectifs ont été fixés. Le Canada n'en a atteint aucun. Au cours de cette période, le Canada a élaboré — selon la définition d'un plan pour un vérificateur — quelque chose comme cinq à huit plans qui ont été élaborés. Aucun d'entre eux n'a vraiment été mis en œuvre; nos émissions continuent d'augmenter.

Sur la scène mondiale, le nouveau cadre pancanadien constitue une note positive dans cette série de 25 années au cours desquelles il ne s'est pas passé grand-chose — beaucoup de planification, peu d'action. Le cadre pancanadien mérite d'être mentionné, parce que c'est la première fois qu'il a réuni les provinces et les territoires. Bien que quelques provinces ne l'aient pas encore signé, la plupart font partie de l'entente. Il présente plus de lueurs d'espoir, mais nous n'avons pas encore vu d'action ni une réduction réelle des émissions de gaz à effet de serre.

M. Ken Hardie: D'une part, nous savons ce qu'il faut faire — et il semblerait que le MPO a fait beaucoup pour évaluer son installation matérielle, si vous voulez, ses biens — et d'autre part, il faut le faire. Vous avez mentionné l'épisode du havre Margaree comme exemple où les mesures correctrices ont été prises.

Dans quelle mesure est-ce que les autres installations le long de nos côtes sont vulnérables, y compris la côte du Nord?

Mme Julie Gelfand: Le ministère va vous en parler immédiatement après nous. Je vous recommanderais de lui poser la question, pour savoir exactement de quoi il retourne.

Je vous dirais que de façon générale, le gouvernement canadien possède pour 66 milliards de dollars de biens qu'il doit gérer. Nous le savons, parce que je vis dans le Bureau du vérificateur général et il examine les livres. Ayant des biens pour 66 milliards de dollars et aucune évaluation des risques pour savoir si oui ou non ces biens sont à risque, c'est, je pense, mettre le pays à risque, du point de vue de l'adaptation.

Quant aux détails au sujet des ports et de savoir lesquels sont les plus à risque, je pense qu'il serait préférable de poser la question au ministère. Ce que nous avons constaté, c'est qu'il examine les risques associés aux cours d'eau, il examine les risques associés aux biens de la Garde côtière, avec tous les ports. Il examine la totalité de son programme, il évalue les risques, puis il présente des mesures qu'il peut effectivement mettre en œuvre; avec des études; avec des outils de recherche que les collectivités peuvent utiliser pour faire face aux changements climatiques et s'y adapter, la hausse du niveau de la mer, etc.

M. Ken Hardie: Il s'agit d'une chose que nous avons remarquée lorsque nous étions dans le Nord avec votre comité pour jeter un coup d'oeil aux zones de protection marine. Des gens qui vivent là-bas nous ont dit qu'ils s'inquiétaient de la fonte du pergélisol, qu'il y avait plus d'éboulements qui se rendaient aux rivières, compromettant essentiellement l'habitat du poisson, etc. Ce genre d'analyse de ces questions et effets ne faisait pas partie de la portée du présent examen, n'est-ce pas?

Mme Julie Gelfand: C'est exact.

Cependant, j'aimerais attirer votre attention sur un rapport que les vérificateurs généraux des provinces et des territoires et moi-même publierons en mars prochain. Au cours des dernières années, les vérificateurs généraux de partout au pays ont mené un projet conjoint sur les changements climatiques. Ils ont travaillé ensemble. Pour la première fois, nous avons la presque totalité des provinces et des territoires qui travaillent ensemble et qui font essentiellement une vérification commune. Ils ont posé les mêmes questions pour savoir si nous réduisons nos émissions de gaz à effet de serre et ils ont posé les mêmes questions au sujet de l'adaptation.

En ce moment, notre vérificateur général est au Yukon ou dans les Territoires-du-Nord-Ouest et il tient une audience sur la vérification relative aux changements climatiques qui a été réalisée pour ce territoire. Nous avons fait des vérifications pour les trois territoires. Le Nunavut déposera la sienne à la fin de mars, l'Alberta et la Colombie-Britannique le feront en mars, puis nous publierons un rapport conjoint de tous les vérificateurs généraux relativement à ces vérifications, récapitulant toutes ces vérifications provinciales et territoriales individuelles en un seul rapport. Il sera publié le 27 mars et je serai heureuse de venir en discuter avec vous après cette date.

• (0905)

Le président: Merci.

Monsieur Arnold, vous avez sept minutes.

M. Mel Arnold (North Okanagan—Shuswap, PCC): Merci d'être venus. Je suis convaincu que c'est un ministère intéressant où travailler et à superviser.

Le gouvernement a fixé des objectifs pour les zones qui seront protégées par le biais des ZPM, les zones de protection marine. Est-ce que le MPO a mis en œuvre une planification qui sera adaptative advenant que les changements climatiques modifient ou déplacent certaines conditions marines qui font partie intégrante de l'efficacité d'une ZPM?

Mme Julie Gelfand: Selon la vérification que nous avons faite en adaptation, je suppose que la réponse serait oui, parce que le ministère a fait une excellente analyse des risques. Encore une fois, je poserais la question au ministère, qui comparait devant vous immédiatement après nous, pour obtenir les détails.

Nous sommes en ce moment en plein milieu d'une vérification du ministère pour savoir s'il va atteindre ses objectifs relativement aux zones de protection marine. Le rapport sera déposé au Parlement le 24 avril. Je serai en mesure de vous en dire un peu plus à ce moment-là.

Pour cette question précise, vous pourriez la poser au ministère.

M. Mel Arnold: Merci.

Dans ce cas, une question un peu plus générale pour vous, à laquelle j'espère que vous pourrez répondre, est de savoir quelle sera l'incidence mondiale si le Canada atteint ses objectifs ou ne les atteint pas. Quelle sera l'incidence mondiale, puis dans quelle mesure est-ce que cela influera sur la nécessité pour le Canada d'une adaptation?

Mme Julie Gelfand: On dit souvent que le Canada émet environ 2 % des émissions mondiales. Il y a de nombreux autres pays qui émettent 2 % des émissions mondiales et tout cela s'additionne pour arriver à 100 %. Chaque gouvernement assume donc une responsabilité. Les pays ont reconnu lors de l'Accord de Paris que chacun a un rôle à jouer dans la réduction de ses émissions.

Pour ce qui est de l'adaptation, le Canada ressent déjà les incidences des changements climatiques. Nous avons de plus en plus d'événements météorologiques extrêmes; la hausse du niveau de la mer est déjà commencée; nous avons plus d'inondations — nous en avons vu des exemples à Toronto et à Calgary, ainsi qu'à Ottawa l'été dernier — de sorte que nous devons déjà nous adapter aux changements climatiques. C'est la raison pour laquelle nous avons réalisé cette vérification, pour voir si le pays était prêt à s'adapter.

Indépendamment, les gaz à effet de serre sont dans l'atmosphère. Ils continuent d'être envoyés dans l'atmosphère. Le monde devra s'adapter aux changements climatiques, mais en même temps, le monde a convenu, tout comme le Canada, de réduire ses émissions. Les pays se sont fixé un nouvel objectif de réduire leurs émissions d'ici 2030. Nous continuerons de vérifier si le Canada est sur la bonne voie pour atteindre cet objectif.

M. Mel Arnold: Si le Canada ne produit que 2 % des émissions et que d'autres pays qui en produisent dix fois plus n'apportent pas de changements, quelle incidence est-ce que le Canada peut avoir?

Mme Julie Gelfand: En ce moment, je crois, si l'on fait exception des États-Unis, que tout le monde est solidaire de l'Accord de Paris, de sorte que tous les pays s'emploient à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre.

M. Mel Arnold: La Chine, l'Inde et les pays d'Asie également?

Mme Julie Gelfand: Oui, c'est exact. Ils ont tous signé l'Accord de Paris. Tout le monde essaie de faire en sorte de réduire les émissions et de limiter la hausse de la température mondiale à moins de deux degrés et, espère même qu'elle soit inférieure à un degré et demi. L'objectif des pays de partout dans le monde est de réduire les émissions.

M. Mel Arnold: Dans le but d'aller plus dans les détails de l'évaluation que vous avez réalisée au sujet du MPO, est-ce que des évaluations ont également été réalisées pour envisager une baisse du niveau de la mer? Vous mentionnez que des évaluations ont été faites pour faire face à une hausse du niveau de la mer. Est-ce que des évaluations ont aussi été faites pour faire face à une éventuelle baisse du niveau de la mer, qui nécessiterait le dragage des ports, etc.?

Mme Julie Gelfand: Je vais demander à David de vous répondre.

M. David Normand (directeur, Bureau du vérificateur général): Oui. Pêches et Océans a fait une évaluation de ses risques liés aux changements climatiques relativement à l'adaptation et a déterminé six risques. Pour y faire face, le ministère a mis en œuvre 38 projets de recherche et 22 outils d'adaptation.

Certains de ces outils ont recours à une technologie fondée sur le Web et à une technologie satellitaire afin de mesurer la hausse et la diminution du niveau de la mer. On mesure également l'incidence sur l'érosion des côtes et d'autres caractéristiques du littoral. Le ministère a aussi un outil qui mesure et peut prévoir les dommages qu'il y aura et à quel endroit ils se produiront dans leurs biens au cours de leur durée de vie.

● (0910)

M. Mel Arnold: Est-ce que des évaluations ont été faites de l'incidence de la sédimentation dans les cours inférieurs des rivières et certains des estuaires? Est-ce que le MPO a fait de telles évaluations?

Mme Julie Gelfand: À ce niveau de spécificité, vous devriez poser la question au ministère. Notre examen vise à déterminer si le ministère avait ou non tenu compte de tout son mandat et avait élaboré et en réalité dressé des plans pour la totalité des risques associés à tous ces aspects. Les détails sont vraiment au niveau du ministère.

M. Mel Arnold: Merci.

Le président: Monsieur Donnelly, vous avez sept minutes.

M. Fin Donnelly (Port Moody—Coquitlam, NPD): Merci, à vous madame la commissaire et aux membres de votre équipe d'être venus aujourd'hui et de faire l'excellent travail que vous faites.

Vous avez mentionné dans votre déclaration liminaire qu'Environnement et Changement climatique Canada estime déjà que même si toutes les mesures de réduction des gaz à effet de serre décrites dans le cadre sont mises en œuvre en temps opportun et entraînent des réductions des émissions, d'autres mesures seront nécessaires pour atteindre l'objectif de 2030.

Si le Canada envisage de nouveaux projets de pipeline, par exemple, qui, nous le savons, vont ajouter du carbone dans l'atmosphère et dans l'océan, est-ce logique? Est-ce même réalisable ou possible?

Mme Julie Gelfand: Ce n'est pas mon rôle de commenter les politiques gouvernementales. Mon rôle consiste à examiner les engagements pris par le gouvernement et à déterminer si nous allons les respecter. À l'heure actuelle, nous pouvons vous dire que, selon Environnement Canada, même si le ministère met en œuvre toutes les mesures contenues dans le cadre pancanadien, ce ne sera pas suffisant. Cela signifie qu'il faudra déployer plus d'efforts, que nous devons tous mettre la main à la pâte.

M. Fin Donnelly: Si nous examinons les 25 dernières années, disons depuis 1992, lorsque, comme vous l'avez mentionné, on a commencé à établir des cibles, le Canada n'a atteint aucune de ses cibles. Nous avons brûlé du pétrole et du gaz au cours de cette période. Je suppose que si nous regardions en arrière, nous dirions que notre bilan n'est pas reluisant.

Mme Julie Gelfand: C'est exact. Au fil des ans, nous nous sommes fixé plusieurs objectifs différents. Nous n'en avons atteint aucun. Nous avons élaboré de nombreux plans différents et nous ne les avons pas mis en oeuvre. Où en sommes-nous maintenant? Nous avons un nouveau plan, mais ce n'est qu'un plan qui s'inscrit dans une série d'autres plans. Même si nous le mettons en oeuvre et appliquons à la lettre tout ce qu'il contient, nous n'atteindrons toujours pas notre cible. Il faudra en faire plus. Le gouvernement l'a déjà indiqué.

M. Fin Donnelly: Madame, je sais que vous connaissez la Commission Cohen et son rapport final, qui contient 75 recommandations. J'aimerais vous poser une question précise au sujet de la recommandation finale, soit la recommandation 75. Je vais simplement la lire:

Un organe indépendant tel que le Bureau du commissaire à l'environnement et au développement durable doit rendre compte au Comité permanent des pêches et des océans et à l'ensemble de la population:

d'ici le 31 mars 2014 et tous les deux ans par la suite au cours de la mise en oeuvre de la Politique concernant le saumon sauvage, des progrès réalisés au chapitre de la mise en oeuvre de cette politique en ce qui se rapporte au saumon rouge du Fraser;

d'ici le 30 septembre 2015, de la mesure dans laquelle les recommandations de la Commission ont été mises en oeuvre et de la manière dont elles l'ont été.

Le 14 mai dernier, nous avons reçu des représentants du ministère des Pêches et des Océans pour faire le point sur les progrès réalisés jusqu'à maintenant dans la mise en oeuvre des recommandations du juge Cohen. De toute évidence, compte tenu de la recommandation 75, cela pose un problème. À mon avis, le ministère est en conflit d'intérêts en raison de son mandat qui est, d'une part, la conservation et, d'autre part, la promotion de l'industrie de la pisciculture.

Votre bureau examine-t-il actuellement les progrès réalisés au regard des recommandations de la Commission Cohen et comment nous pourrions entreprendre une étude ou un examen dans le cadre duquel la commission se pencherait sur la question afin qu'il s'agisse essentiellement d'un examen indépendant, et non que ce soit le ministère lui-même qui évalue son rendement?

Mme Julie Gelfand: C'est une excellente question.

Lorsque je suis devenue commissaire, les recommandations de la Commission Cohen étaient assurément l'un des éléments à risque élevé qui ont été portés à mon attention comme pouvant faire l'objet d'un audit. Peu après, le gouvernement a indiqué qu'il s'engageait à mettre en oeuvre toutes les recommandations de la Commission Cohen. Je ne me souviens pas exactement quand il a pris cet engagement, mais notre bureau s'est dit que, comme le gouvernement s'était engagé à les mettre en oeuvre, donnons-lui un peu de temps, et nous procéderons ensuite à un audit.

Le Comité pourrait favoriser la tenue d'un audit en faisant une recommandation et en envoyant une lettre signée par tous les partis disant: « Nous croyons que la commissaire et le Bureau du vérificateur général devraient procéder à un audit. » Cela lui donnerait indéniablement une plus grande importance dans notre registre des risques, si je peux m'exprimer ainsi, car les éléments que nous vérifions sont ceux qui présentent un risque élevé et ceux auxquels les parlementaires accordent une grande importance. Si un

parlementaire dit « c'est vraiment important », eh bien, c'est intéressant. Mais si un comité tout entier dit « ce dossier revêt un intérêt pour nous », alors celui-ci grimpe au sommet de notre liste de ce que nous pouvons faire et du moment où nous pouvons le faire. Ce que je recommande, si le Comité s'intéresse à cette question, c'est de nous écrire une lettre à titre de comité multipartite. Cela m'inciterait certainement, comme commissaire, à entreprendre un audit à ce sujet.

Souvent, lorsqu'un gouvernement s'engage à faire quelque chose, nous lui accordons un peu de temps avant d'entreprendre un audit, ce qui est intéressant, car les audits sur les changements climatiques ont eu lieu pendant les négociations sur le cadre pancanadien. Nous faisons des audits avant l'élaboration du cadre pancanadien, puis celui-ci a vu le jour. C'était donc une réponse que le gouvernement pouvait nous donner quant aux mesures prises pour faire face à la situation. Lorsque le gouvernement s'est engagé à le mettre en oeuvre, notre personnel s'est dit, d'accord, donnons-lui un an ou deux, peut-être trois, pour qu'il le mette en oeuvre, puis nous procéderons à un audit. Pour abrégier ma réponse, une lettre collective du Comité à notre attention serait une façon d'amorcer l'audit.

La seule autre chose que je veux ajouter, c'est que nous effectuons un audit de l'aquaculture dont le rapport sera publié en avril prochain. Nous examinons la salmoniculture au Nouveau-Brunswick, à l'Île-du-Prince-Édouard et au large de la côte de la Colombie-Britannique. Nous examinons également les objectifs d'Aichi en matière de biodiversité. Certains d'entre eux concernent le ministère des Pêches et des Océans.

• (0915)

M. Fin Donnelly: Merci.

Depuis l'examen et les engagements du ministère, la montaison du saumon rouge du fleuve Fraser a été ajoutée à la LEP, la Loi sur les espèces en péril. Il y a donc des préoccupations bien réelles et il serait bon de les évaluer de façon indépendante. Nous allons certainement nous en occuper, et le Comité envisagera peut-être l'adoption d'une motion vous demandant de venir le faire ou de l'examiner. Je sais que nous ne pouvons évidemment pas le diriger.

Mme Julie Gelfand: C'est exact.

M. Fin Donnelly: Je prends bonne note de votre suggestion.

Enfin, une fois que vous aurez terminé le rapport sur l'aquaculture du saumon, je vous invite à le présenter au Comité. Ce serait fort apprécié.

Vous avez également mentionné les plans des provinces et des territoires en matière de changements climatiques et vous nous remettrez ce rapport à la fin du premier trimestre. Le Comité voudra peut-être se pencher sur celui-ci également.

Mme Julie Gelfand: Nous serons heureux de comparaître devant vous pour vous en parler.

L'un d'entre eux sera publié — je mélange un peu les dates — le 27 mars. Il s'agit du rapport de collaboration sur les audits sur les changements climatiques qui ont été effectués dans les provinces et les territoires, tant pour la réduction des gaz à effet de serre que pour l'adaptation aux changements climatiques. C'est un rapport de synthèse. Nous le rendrons public avec d'autres vérificateurs généraux partout au pays le 27 mars.

Le 24 avril, je publierai trois rapports d'audit: un sur l'aquaculture et la salmoniculture, un autre sur les objectifs en matière de biodiversité qui concerne Pêches et Océans Canada et un dernier sur la question de savoir si le Canada est prêt ou non à mettre en oeuvre les objectifs de développement durable du Programme 2030, qui comporte également un objectif portant sur la vie sous la mer, la vie aquatique.

Le président: Merci, madame Gelfand. Je vais déroger à la règle du Comité quelques instants. Toutes mes excuses.

Avant de passer à notre prochaine question, votre bureau a demandé qu'on prenne quelques photos de nous en action. Normalement, nous n'autorisons pas cela, mais j'aimerais savoir si quelqu'un s'y oppose... D'accord?

Veuillez le faire pendant la prochaine série de questions.

Mme Julie Gelfand: Je n'étais pas au courant que mon bureau avait demandé des photos. C'est un peu étrange.

Le président: Eh bien, vous avez la permission d'en prendre, la décision est vôtre.

Monsieur Morrissey, vous avez sept minutes.

M. Robert Morrissey (Egmont, Lib.): Merci, monsieur le président.

Madame, je vis dans une région du Canada qui est extrêmement vulnérable aux changements climatiques. Je suis un député de l'Île-du-Prince-Édouard. Nous le voyons tous les jours avec l'élévation du niveau de la mer et les conditions météorologiques extrêmes.

Ma question porte sur un commentaire que nous entendons souvent: pourquoi le Canada devrait-il agir si personne d'autre ne le fait? J'aimerais que vous nous donniez plus de détails sur les avantages pour le Canada d'être un chef de file dans le domaine de la réduction des gaz à effet de serre pour que l'on cesse de dire: « Personne d'autre ne bouge, rien ne peut être accompli si le Canada agit seul. »

Le Canada est l'un des plus vastes pays du monde. D'importantes zones côtières sont vulnérables. À votre avis, quels avantages le Canada aurait-il à faire preuve de leadership en matière de réduction des gaz à effet de serre?

● (0920)

Mme Julie Gelfand: Au Bureau du vérificateur général, mon travail consiste à commenter les résultats de nos audits. Dans l'exercice de mes fonctions, je ne peux pas vous faire part d'opinions. Je ne peux pas me prononcer.

Ce que je peux vous dire, c'est que nous avons fait un audit des investissements du Canada dans les technologies vertes et propres. Nous l'avons publié en même temps que les audits des mesures d'adaptation et des mesures d'atténuation. Nous avons constaté que le Canada — si j'ai bonne mémoire, car c'était il y a quelques mois — fait un excellent travail en ce qui a trait aux investissements dans de nouvelles technologies vertes et propres. Notre audit était très clair... J'ai dit que les Canadiens pouvaient être sans crainte: l'argent que nous investissons dans certains des fonds gérés par Ressources naturelles Canada et Technologies du développement durable Canada est bien géré et bien versé aux nouvelles technologies vertes.

Au cours de notre audit, nous avons constaté que nous sommes bons au début, mais que nous ne sommes pas aussi efficaces quand vient le temps de passer des étapes initiales à la mise en marché à grande échelle. C'est le segment de la courbe d'innovation où le Canada ne réussit pas aussi bien. Bon nombre d'études indiquent qu'il existe de nouvelles possibilités dans le domaine des

technologies propres. De plus, certaines personnes ont souligné que le Canada devrait devenir un chef de file dans ce domaine, car nous avons la possibilité de le faire.

Vous avez dit quelque chose qui m'inquiète: les autres ne font rien pour réduire les émissions de gaz à effet de serre?

M. Robert Morrissey: Ils n'en font pas assez.

Mme Julie Gelfand: D'accord. Je fais partie d'un groupe d'experts qui examine la stratégie de développement durable du gouvernement allemand. Je m'appête à participer à un examen international par les pairs à cette fin. Je dirais que de nombreux pays réduisent leurs émissions de gaz à effet de serre, et même si certains d'entre eux contribuent à hauteur de 2 ou 3 % à l'échelle mondiale, ils continuent de le faire. Je dirais que les pays essaient et s'efforcent de trouver comment passer à un avenir moins pollué par le carbone, ce que tous les pays signataires de l'Accord de Paris ont accepté de faire. Le Canada a accepté de le faire, et nous allons vérifier si oui ou non le Canada l'a fait.

M. Robert Morrissey: Merci.

J'ai quelques brèves questions.

Dans le cadre de votre audit, avez-vous cerné ou examiné les répercussions des changements climatiques sur l'action des marées? Nous parlons des raisons pour lesquelles nous sommes frappés par des marées ou des ondes de tempête.

Mme Julie Gelfand: Absolument.

M. Robert Morrissey: Avez-vous analysé l'impact sur l'action des marées?

Mme Julie Gelfand: Encore une fois, ce n'est pas notre bureau qui fait l'analyse. Nous demandons aux ministères s'ils l'ont faite, et nous leur demandons de nous montrer qu'ils l'ont bel et bien faite.

M. Robert Morrissey: A-t-elle été faite?

Mme Julie Gelfand: C'est une question qu'il faudrait poser aux ministères. Ce sont là des questions très précises.

Encore une fois, je dirais que, d'après le travail que nous avons effectué, il est fort probable que les ministères ont procédé à cette analyse, car ils ont fait une très bonne évaluation des risques.

M. Robert Morrissey: Peut-être, alors, c'est... Cette question va dans le même sens. Une des choses qui aurait un effet extrêmement négatif sur le Canada atlantique est les conséquences du réchauffement de la mer sur les espèces traditionnelles. En fait, cet été... Tout le monde est au courant de la situation des baleines dans le golfe. La plupart des experts sont d'avis qu'elles migrent là-bas à cause des changements climatiques, pour suivre leur source de nourriture qui s'est déplacée.

Selon votre analyse, le ministère se prépare-t-il à la possibilité de cet impact sur les pêches côtières au Canada atlantique?

● (0925)

Mme Julie Gelfand: Oui, je dirais qu'il l'a fait. Nous sommes également sur le point d'entreprendre un audit de toute la question des mammifères marins. Ce rapport sera publié au cours de la prochaine année — un audit distinct portant uniquement sur la gestion des mammifères marins.

M. Robert Morrissey: En tenant compte de ce que vous avez remarqué dans vos évaluations au cours des dernières années, pourriez-vous dégager certaines grandes tendances que vous observez et qui pourraient vous inquiéter en votre qualité de commissaire à l'environnement?

Mme Julie Gelfand: Encore une fois, malheureusement, ce n'est pas mon rôle. Mon rôle est de cerner les risques auxquels le gouvernement du Canada pourrait être confronté. Je peux vérifier les engagements pris par le gouvernement. Il ne m'appartient pas de me prononcer sur ce que le commissaire voit.

M. Robert Morrissey: Ça va. Parmi ces risques...

Mme Julie Gelfand: Tout ce que je peux dire, c'est que le choix de mes audits est un bon indicateur de ce qui me préoccupe. En choisissant des audits portant sur ce qui se passe avec les mammifères marins et la salmoniculture, sur ce qui se fait en matière d'adaptation, notre leadership pour amener tous les vérificateurs généraux du pays à examiner les mesures d'adaptation et d'atténuation. Le choix des sujets d'audit serait votre meilleur indicateur des questions qui préoccupent le commissaire.

M. Robert Morrissey: Quels ont été les sujets d'audit au cours des 10 dernières années?

Mme Julie Gelfand: Au cours des dernières années, nous avons examiné les changements climatiques presque tous les ans parce que c'est un sujet crucial. Le gouvernement a indiqué que c'est un problème important. Nous avons effectué beaucoup d'autres audits. Nous avons effectué un audit de l'Office national de l'énergie et un autre de la Commission canadienne de sûreté nucléaire. Nous en faisons plusieurs dans les domaines des pêches, notamment de l'aquaculture. La gestion des pêches a récemment fait l'objet de l'un de nos audits. Je crois que nous avons comparu.

M. Fin Donnelly: Vous avez fait un audit de la reconstitution des stocks.

Oui. Nous avons fait des audits des espèces en péril, de la biodiversité. L'audit des mammifères marins s'en vient, de même qu'un audit de la capacité du Canada de mettre en oeuvre les objectifs de développement durable.

C'est, soit dit en passant, un domaine où le Canada est un chef de file — le Programme 2030. Nous dirigeons un groupe de... Tous les vérificateurs généraux du monde entier ont indiqué qu'ils se demandent si leurs pays sont en mesure d'atteindre ces objectifs de développement durable. Le Canada mène dans les audits sur l'état de préparation. Les pays sont-ils prêts à mettre en oeuvre les objectifs de développement durable? Nous sommes des chefs de file dans ce domaine.

Le président: Merci beaucoup à tous.

Monsieur Miller, vous avez parlé de partager votre temps de parole. M. Arnold a eu moins de sept minutes, alors je peux vous accorder trois minutes chacun, ou vous pouvez commencer et céder la parole à M. Sopuck quand bon vous semble.

M. Larry Miller (Bruce—Grey—Owen Sound, PCC): Nous vous en serions reconnaissants. Je n'ai que quelques brèves questions. Je laisserai le temps qui restera à M. Sopuck. Êtes-vous d'accord?

Le président: Oui, je vous accorde plus de cinq minutes. Vous pourrez céder la parole à M. Sopuck lorsque vous aurez terminé.

M. Larry Miller: Oui. Merci beaucoup.

Je remercie nos témoins de leur présence.

Tout d'abord, M. Arnold vous a demandé quels pays avaient signé l'accord et ce que vous avez fait. Vous avez parlé de la Chine et de l'Inde et peut-être d'un autre pays. Oui, ils ont signé cet accord qui dit que nous visons un objectif. Eh bien, ce que j'aimerais dire, c'est que M. McDonald, M. Hardie et moi-même pourrions signer un accord selon lequel notre objectif est d'avoir une chevelure abondante d'ici la fin de la semaine prochaine.

Des voix: Ah, ah!

M. Larry Miller: Si nous n'y arrivons pas, il n'y a pas de conséquences. Je sais que cela peut sembler drôle, mais la réalité est que si quelqu'un croit que ces pays vont vraiment atteindre leurs objectifs, il ne vit certainement pas sur la même planète que nous.

Au sujet de votre exposé, madame Gelfand, j'ai des questions qui ne requièrent qu'un oui ou un non. Premièrement, il y a les changements climatiques causés par l'homme. Certaines activités humaines ont une incidence sur le climat, nous le savons tous. Elles sont minimales dans l'ensemble, mais elles sont là. Devons-nous nous en occuper? Bien sûr, nous le devons, et je crois que les gouvernements le font, partout dans le monde, pas tous, mais beaucoup le font. Puis, il y a les changements climatiques naturels. Il existe deux types de changements climatiques distincts.

Êtes-vous d'accord avec cette affirmation?

Mme Julie Gelfand: Oui.

M. Larry Miller: D'accord. Je vous remercie.

Deuxièmement, croyez-vous vraiment qu'un gouvernement puisse stopper ou changer les changements climatiques naturels?

Mme Julie Gelfand: Je ne pense pas que quiconque puisse empêcher la variabilité naturelle du climat, mais je le répète, je ne suis pas une scientifique. Mon travail consiste à examiner ce que le gouvernement a dit qu'il allait faire...

● (0930)

M. Larry Miller: Non, non, je ne parle pas de ce que le gouvernement a fait. Je parle des...

Mme Julie Gelfand: Mais c'est de cela que je peux parler.

M. Larry Miller: ... changements climatiques naturels.

Mme Julie Gelfand: Je suis certaine que le gouvernement a reconnu qu'il y a à la fois des changements climatiques naturels et des changements climatiques causés par l'homme.

M. Larry Miller: Eh bien, je suis heureux de vous l'entendre dire, car cela rehausse votre crédibilité à cet égard. Je ne crois pas qu'un gouvernement puisse empêcher les changements climatiques naturels.

Monsieur Sopuck, vous avez la parole.

M. Robert Sopuck: Merci.

Madame Gelfand, vous avez indiqué ne pas pouvoir commenter la politique et j'ai écouté très attentivement. Vous êtes manifestement une adepte de la série *Yes Minister*, où Sir Humphrey a souvent dit la même chose quand il comparaisait devant un comité. Mais vous avez tout à fait raison à cet égard.

J'aimerais en savoir un peu plus à propos de l'audit au sujet de l'adaptation de Pêches et Océans Canada. Vous dites que le climat du Canada devient « plus chaud et plus humide ». Je tiens à souligner que, dans les Prairies canadiennes, par exemple, l'hiver est tout à fait normal cette année. Comme vous le savez, dans le cas de nombreux stocks de poissons, la solidité d'une classe d'âge dépend de la température et du débit de l'eau. Bon nombre d'espèces — par exemple, le doré — s'en sortent beaucoup mieux lorsque les températures de l'eau de source et les débits sont plus élevés.

Le ministère a-t-il analysé les effets des changements climatiques sur les stocks de poissons ayant une importance commerciale et récréative au Canada?

Mme Julie Gelfand: Si j'ai bien compris, d'après notre audit, le ministère a bel et bien évalué tous les risques. Concernant les particularités de chaque espèce, il faudrait le demander au ministère.

Encore une fois, sur quoi me suis-je penchée? Nous sommes allés voir si le ministère avait examiné l'ensemble des programmes, toute la gamme de programmes — garde côtière, quais, sciences, gestion des pêches, espèces en péril, zones protégées — et tous les risques climatiques qui pèsent sur ceux-ci. Une analyse a été faite en 2005 et le ministère a répété l'exercice en 2012. Une panoplie d'outils et de projets de recherche ont été élaborés. Parmi tous les ministères, cinq ont examiné les changements climatiques dans l'optique de la réalisation de tout leur mandat, y compris leurs actifs.

Voilà ce que nous avons examiné. Pour les questions au sujet d'espèces en particulier, vous devrez en parler au ministère. A-t-il évalué les risques? C'est ce que nous voulions savoir. L'a-t-il bien fait? A-t-il examiné l'ensemble de ses programmes? A-t-il commencé à s'adapter? A-t-il vraiment commencé à mettre au point des outils? C'est là que le ministère a fait du bon travail tant dans l'évaluation des risques que dans l'élaboration d'outils.

M. Robert Sopuck: Bien sûr. Il est toutefois important, lors d'une évaluation, qu'une analyse nette soit effectuée. Je ne plaide pas en faveur des changements climatiques, évidemment, bien que, comme M. Miller l'a fait remarquer, le climat change. Je veux dire que n'importe quel agriculteur des Prairies se rend compte que les variations d'une année à l'autre peuvent être très importantes. Chez nous, les anciens se souviennent encore que 1961 a été l'année la plus sèche de toute leur carrière d'agriculteur. Le milieu agricole est très sensible aux changements climatiques et météorologiques. Dans les Prairies canadiennes, à tout le moins, nous semblons entrer dans un cycle sec, après un cycle humide qui aura duré environ 15 ans.

Pour ce qui est de l'audit des installations, il y a un certain nombre de ports intérieurs pour petits bateaux, par exemple, sur les lacs Winnipeg et Winnipegosis, où il se fait de la pêche commerciale. Dans le cadre de l'analyse, les ports intérieurs ont-ils été pris en compte?

Mme Julie Gelfand: J'en suis quasiment certaine. Je crois que la personne responsable des ports intérieurs prendra la parole tout de suite après, mais je crois comprendre qu'ils ont été inclus dans l'analyse.

M. Robert Sopuck: Pouvez-vous nous parler des résultats? Je ne serai pas là pendant la deuxième heure, alors je suis curieux.

Mme Julie Gelfand: Je n'ai pas de détails à ce sujet.

M. Robert Sopuck: Après avoir examiné toute l'analyse de Pêches et Océans Canada — je reviendrai sur les stocks de poissons —, pensez-vous que le ministère est en mesure de préparer les secteurs de la pêche commerciale et de la pêche récréative aux

changements prévus dans les stocks de poissons qui se produiront en raison des changements climatiques?

Mme Julie Gelfand: Il a évalué les risques et il a élaboré une série d'outils. Dans le cadre de notre autre audit au sujet des plans de gestion des pêches, nous avons formulé plusieurs recommandations pour rétablir les stocks. Je me demandais s'il pourrait y avoir un autre effondrement des stocks. Je crois qu'il est déjà revenu devant le Comité pour expliquer ce qu'il a fait en ce qui concerne ces plans de reconstitution et comment il donne suite à nos recommandations.

J'estime que Pêches et Océans Canada maîtrise bien les risques associés aux changements climatiques et qu'il élabore des outils pour aider tous ses intervenants à y faire face et à s'y adapter.

Le président: Merci, monsieur Sopuck. Nous faisons une étude sur les ports pour petits bateaux. Nous l'avons amorcée et nous allons nous rendre au Manitoba. Avant de quitter, pourriez-vous nous suggérer des sites que nous pourrions visiter?

• (0935)

M. Robert Sopuck: C'est une question facile. Je serais heureux de le faire.

Le président: Merci beaucoup, monsieur.

Madame Jordan, vous avez cinq minutes.

Mme Bernadette Jordan (South Shore—St. Margarets, Lib.): Merci, monsieur le président, et merci aux témoins d'être venus aujourd'hui.

Je n'ai que cinq minutes et j'ai beaucoup de questions. Vous avez dit que le climat canadien se réchauffe, ce qui génère des risques importants pour les Canadiens et l'économie.

Dans l'évaluation d'un risque et des ministères qui ont fait du bon travail, les répercussions sur l'économie ont-elles été prises en compte ou y a-t-il eu une évaluation des mesures d'atténuation?

Mme Julie Gelfand: Dix-neuf ministères différents ont été évalués. Chacun a fait sa propre évaluation des risques. Si je regarde le tableau d'ensemble, je ne peux pas dire s'ils ont été regroupés afin que le gouvernement central puisse affirmer que les risques sont plus élevés pour les poissons que pour Santé Canada ou plus élevés pour les actifs de Parcs Canada que pour Défense nationale Canada. Le gouvernement n'est pas allé jusque-là.

Nous avons 19 ministères et 14 n'ont pas fait un très bon travail. Dans certains cas, ils n'ont rien fait, aucune évaluation des risques et d'autres, un peu. Ils avaient certes des actifs qui les inquiétaient, des actifs ici et là, certains programmes. Pour nous, ce n'est pas du bon travail. Seulement cinq des 19 ont fait ce que nous considérons être du bon travail; le gouvernement du Canada n'a donc pas une bonne idée des risques qui pèsent sur des actifs totalisant 66 milliards de dollars.

Mme Bernadette Jordan: Quels sont les quatre ministères qui se sont bien acquittés de leur tâche?

Mme Julie Gelfand: Ils sont inscrits dans un tableau. Il y en avait 19, j'oublie toujours lequel était lequel. Il s'agissait de Santé Canada, d'Affaires autochtones et du Nord Canada, de Ressources naturelles Canada et de Transports Canada.

Environnement Canada était le chef de file. C'est lui qui a élaboré le cadre de la politique d'adaptation stipulant que chaque ministère devrait évaluer ses risques d'adaptation et ses risques liés aux changements climatiques. Environnement Canada n'a pas suivi sa propre politique. Le ministère ne fait donc pas bonne figure.

Mme Bernadette Jordan: Quand vous les avez examinés, quel délai leur a-t-on donné? Vous avez dit qu'il y a 66 milliards de dollars en biens d'infrastructure appartenant au gouvernement du Canada, et je suppose que cela couvre les 19 ministères que vous avez examinés.

Il faudra peut-être un peu de temps pour faire une analyse complète des actifs d'une valeur de 66 milliards de dollars; alors, quel est votre échéancier lorsque vous consultez ces rapports?

Mme Julie Gelfand: Notre audit a porté sur la période allant de juin 2010 à juin 2017, soit une période de sept ans. Le cadre d'adaptation a été publié en 2011. Nous avons commencé avant le cadre d'adaptation selon lequel les risques doivent être évalués. Il est paru en 2011 et nous leur avons donné six ans.

Mme Bernadette Jordan: Surveillez-vous le plan-cadre pancanadien qui est maintenant en place pour voir si on y travaille? Je ne demande pas d'opinion, je veux simplement savoir...

Mme Julie Gelfand: Oui, nous ferons un audit à ce sujet.

Mme Bernadette Jordan: Est-ce que c'est quelque chose que vous surveillez pour voir s'il y a effectivement des cibles et des buts à atteindre ou est-ce quelque chose qu'on doit vous demander de faire?

Mme Julie Gelfand: Je peux vous dire que le Bureau donne au gouvernement quelques années essentiellement. L'annonce en a été faite en décembre 2016, et nous sommes maintenant en 2018 et nous planifions nos audits pour 2020. Une fois un nouveau plan annoncé, nous leur donnons quelques années pour le mettre en oeuvre. Je pense que nous allons faire des audits de la mise en oeuvre du cadre pancanadien.

Mme Bernadette Jordan: J'ai des questions sur les ports pour petits bateaux, mais ce sont des questions précises. Serait-il préférable de demander...?

Mme Julie Gelfand: Au ministère, oui.

Mme Bernadette Jordan: Je suppose que l'autre question à laquelle je passerais porte... En fait, la plupart portent sur les ports pour petits bateaux. Alors, merci.

Le président: Je vous remercie.

Monsieur Arnold, vous avez cinq minutes.

M. Mel Arnold: En l'absence de leadership de la part d'Environnement et Changement climatique Canada, Pêches et Océans Canada a-t-il élaboré son propre plan d'action pour examiner cette question et faire les évaluations? Comment en est-il arrivé à la conclusion qu'il devait le faire?

• (0940)

Mme Julie Gelfand: Environnement Canada a publié un cadre sur l'adaptation qui, en gros, exhortait chaque ministère à examiner ses risques liés aux changements climatiques et à commencer à se préparer à s'adapter. Ce cadre d'adaptation a été publié en 2011. Nous avons constaté que le ministère des Pêches et des Océans a effectué sa première analyse des risques en 2005, soit avant la publication du cadre d'adaptation d'Environnement Canada. Il a fait sa première évaluation en 2005 et sa deuxième, en 2012.

Pourquoi a-t-il fait sa première évaluation en 2005? Vous devriez lui demander la raison pour laquelle il a décidé de commencer tôt.

M. Mel Arnold: Quand Environnement et Changement climatique Canada a-t-il commencé à donner la directive...?

Mme Julie Gelfand: C'était en 2011.

M. Mel Arnold: En 2011. Pêches et Océans Canada a donc commencé avant. C'est intéressant.

Mme Julie Gelfand: Absolument. Il était en avance.

Puis-je dire que ce n'est pas souvent que je fais un commentaire positif au sujet de ce que fait le gouvernement?

Des députés: Oh, oh!

Mme Julie Gelfand: Je veux juste être très claire. Les audits permettent généralement de repérer toutes les erreurs, tout ce que tout le monde n'a pas fait. J'ai l'impression d'être une institutrice qui frappe toujours les gens derrière la tête. C'est tellement agréable de pouvoir dire que le ministère, et plusieurs ministères dans ce cas-ci, ont fait ce qu'ils ont dit qu'ils allaient faire. Je tiens à préciser que ce n'est pas souvent que j'ai l'occasion de le faire. Ça fait du bien de pouvoir dire qu'ils ont fait du bon travail.

M. Mel Arnold: Il est malheureusement possible que vous adhérez à la perception générale qui est erronée parce que je pense que les ministères fédéraux font du bon boulot; alors félicitations à eux, surtout au MPO, s'ils ont été à l'avant-garde dans ce dossier.

Le rapport indique qu'un peu plus de 500 millions de dollars ont été affectés à l'adaptation aux changements climatiques depuis 2011. Quelle part de ce financement a été versée au MPO au fil des ans?

Mme Julie Gelfand: Je n'ai pas la ventilation des sommes versées à chaque ministère.

M. Mel Arnold: D'accord.

Monsieur Sopuck, avez-vous d'autres questions?

M. Robert Sopuck: Non, c'est bon pour une fois.

Le président: Bon, j'ai cinq minutes ici et trois minutes là, et il ne me reste pas tout à fait huit minutes. Voilà ce que je vais faire.

Monsieur Finnigan, seriez-vous d'accord pour que je passe à M. Donnelly et que je revienne ensuite à vous pour vos questions?

M. Pat Finnigan (Miramichi—Grand Lake, Lib.): Oui. J'ai une seule question.

Le président: Vous avez une question. D'accord. Merci, monsieur.

Allez-y, monsieur Donnelly.

M. Fin Donnelly: Merci, monsieur le président.

Il faut s'attarder aux constats, car les bonnes nouvelles ne manquent pas. Vous avez mentionné dans votre rapport que Pêches et Océans Canada était l'un des cinq ministères ayant fait des progrès en ce qui concerne les risques liés aux changements climatiques. Ensuite, vous parlez des 38 projets de recherche et des 22 outils d'adaptation à surveiller. Comment se fait-il que ce ministère s'en tire mieux sur un sujet aussi difficile? On vous a dit qu'il y a certains secteurs où il ne s'en tire pas aussi bien, par exemple, relations publiques, stocks de poissons et plans de reconstitution. Comment se fait-il, à votre avis ou d'après vos recherches, que ce ministère s'en tire aussi bien?

Mme Julie Gelfand: Ce serait une excellente question à poser au sous-ministre.

M. Fin Donnelly: Je devrais m'adresser au ministère?

Mme Julie Gelfand: Absolument. Nous avons constaté qu'il a fait de bonnes analyses. Il en a fait deux. Il était en avance. Il a mis au point divers outils. C'est une étude comparative; alors, vous pouvez le comparer aux autres ministères. Je me souviens du directeur qui m'a demandé, à un certain moment, ce qu'il fallait qualifier de bon ou de mauvais ou s'il fallait dire bien, bon, pas si bon ou terrible. Nous avons décidé de nous limiter à « Il a bien fait » et « Il n'a pas bien fait ».

M. Fin Donnelly: Mon collègue pourrait peut-être alors faire un suivi auprès des fonctionnaires du ministère.

Merci.

Le président: Je vous remercie, monsieur Donnelly.

Monsieur Finnigan, votre question, s'il vous plaît.

M. Pat Finnigan: Merci.

Merci beaucoup d'être ici ce matin.

Bien sûr, nous savons que des changements climatiques se produisent naturellement tout le temps. Nous nous souvenons d'avoir touché les fils électriques au sommet des buttes de neige pendant un rude hiver, en 1965, je pense. Nous savons que c'est ainsi, mais nous savons aussi que l'être humain est responsable des autres changements climatiques et des catastrophes que nous observons partout dans le monde...

Cela dit, même si nous avons tenu toutes les promesses que nous avons faites au cours des 20 dernières années, il y aurait probablement encore des événements qui seraient maintenant attribuables à la pollution par l'homme. Je ne sais pas si vous êtes d'accord avec moi. Je ne pense pas que nous pourrions dire que si nous avons fait cela il y a 20 ans, ces ports pour petits bateaux n'auraient pas été notamment emportés par les eaux.

Avons-nous envisagé l'avenir et tous les ministères ont-ils examiné et budgétisé ce qui s'en vient? Avons-nous fait un exercice en ce sens? Qu'il s'agisse de l'agriculture, des pêches ou de tous les autres secteurs, cela va nous coûter cher. Nous le savons bien. Avons-nous entrepris une démarche quelconque à ce chapitre?

• (0945)

Mme Julie Gelfand: Je ne crois pas que le gouvernement du Canada ait une évaluation globale des coûts de la non-adaptation aux changements climatiques et des coûts de l'adaptation. Les chercheurs soutiennent que le fait de ne pas s'adapter coûtera plus cher que de dépenser l'argent pour s'adapter et je l'ai lu dans des études. Toutefois, comme le gouvernement du Canada n'a pas fait une bonne évaluation de ses risques pour l'ensemble de ses biens et de ses programmes, il n'a pas une bonne idée des risques qui pèsent sur ceux-ci ni sur l'exécution des programmes destinés aux Canadiens. Sans cela, il ne peut pas l'avoir prévu au budget. Ce doit être la première étape.

M. Pat Finnigan: Vous diriez que c'est une bonne idée de commencer à budgétiser les coûts parce que nous savons que c'est réel.

Mme Julie Gelfand: C'est tout à fait réel, et nous nous adaptons maintenant. Nous avons fait un autre audit sur les phénomènes météorologiques violents qui a permis de déterminer les montants qui sortent des coffres fédéraux pour aider les provinces après les catastrophes et nous avons constaté une véritable augmentation s'agissant de la valeur.

Vous pourriez également parler au Bureau d'assurance du Canada qui pourrait vous donner des renseignements très précis sur l'augmentation des coûts des inondations et des phénomènes

météorologiques extrêmes au cours des dernières années. Je vous encourage à le faire.

M. Pat Finnigan: Merci.

Le président: Monsieur Normand et, bien sûr, madame Gelfand, je vous remercie. Merci beaucoup pour vos exposés, votre honnêteté et votre enthousiasme à l'égard de votre travail.

Mme Julie Gelfand: Merci.

Le président: J'ai l'impression que vous aimez vraiment votre travail.

Mme Julie Gelfand: Tout à fait.

Le président: Nous aimons le nôtre aussi. Merci beaucoup de nous avoir accueillis.

Nous avons quelques minutes. Une fois que j'aurai vu les représentants de notre ministère entrer et être prêts, on reprendra les travaux.

• _____ (Pause) _____

•

• (0950)

Le président: Bienvenue à tous. Nous allons nous installer. Comme nous l'avons mentionné plus tôt, il s'agit d'une séance d'information sur le deuxième rapport des rapports de la commissaire à l'environnement et au développement durable intitulé *L'adaptation aux impacts des changements climatiques*, automne 2017.

Comme vous le savez, nous avons adopté une résolution selon laquelle nous devons tenir une audience sur ces rapports dans un délai de six mois, ce que nous faisons maintenant, car j'ai mentionné que ce rapport a été déposé à l'automne 2017.

Nous accueillons maintenant les représentants de Pêches et Océans Canada: Arran McPherson, sous-ministre adjoint intérimaire, Sciences des écosystèmes et des océans, Keith Lennon, directeur, Direction des sciences océaniques et Pierre Pepin, chercheur scientifique principal.

Nous accueillons également Donna Jean Kilpatrick, directrice, Division de l'ingénierie et des services techniques au sein du Programme des ports pour petits bateaux.

Nous avons aussi des invités spéciaux. Nous avons toute une liste de remplaçants qui se joignent à nous, et nous sommes très honorés.

D'abord, Linda Duncan, d'Edmonton Strathcona.

David Tilson, de Dufferin—Caledon.

Bev Shipley, de Lambton—Kent—Middlesex.

Merci à tous de vous joindre à nous.

Monsieur McPherson, vous avez jusqu'à 10 minutes.

Mme Arran McPherson (sous-ministre adjoint intérimaire, Sciences des écosystèmes et des océans, ministère des Pêches et des Océans): Bonjour.

J'aimerais commencer par vous remercier infiniment de me donner l'occasion d'être ici aujourd'hui pour souligner le travail effectué par les scientifiques de Pêches et Océans Canada afin de mieux comprendre et prévoir les répercussions des changements climatiques sur les environnements aquatiques et de contribuer à faire progresser les efforts du gouvernement du Canada concernant l'adaptation aux changements climatiques.

On vous a déjà présenté mes collègues.

J'aimerais remercier la commissaire, laquelle, je crois, n'est plus là, tant pour son rapport que pour sa présentation plus tôt. Le MPO est heureux que l'auteur du rapport reconnaisse les efforts déployés par le ministère afin de contrer les répercussions des changements climatiques. Le rapport reconnaît que Pêches et Océans Canada a fait preuve de leadership dans le domaine de l'adaptation aux changements climatiques et a réalisé de nombreuses évaluations des risques concernant les répercussions que les changements climatiques peuvent avoir sur la capacité du ministère à honorer son mandat.

Quatre évaluations des risques ont porté individuellement sur les trois océans et la principale voie navigable intérieure du Canada, et ce, dans le cadre du Programme des services d'adaptation aux changements climatiques en milieu aquatique. Elles ont conclu qu'il y a une forte probabilité que les écosystèmes aquatiques et les infrastructures côtières du Canada soient grandement touchés par les changements climatiques au cours des 50 prochaines années.

Plus particulièrement, on s'attend à ce que les océans du Canada deviennent plus chauds, moins salés, plus acides et moins oxygénés sous l'effet de la teneur croissante en dioxyde de carbone dans l'atmosphère et du climat changeant.

Ces changements dans les conditions océaniques auront de lourdes répercussions sur nos écosystèmes aquatiques et nos pêches, nos infrastructures côtières et les collectivités côtières dont la durabilité en dépend. Ces possibles répercussions créent le besoin d'informations et d'outils qui pourront permettre au ministère et à ses partenaires de réagir et de s'adapter à ces changements. À cette fin, le MPO réalise les activités scientifiques de recherche et de surveillance nécessaires pour comprendre autant l'état du milieu océanique que son évolution possible.

Par exemple, en raison du risque croissant d'acidification de nos océans, on craint que les organismes aquatiques qui utilisent le calcium pour leur coquille ou leur squelette externe n'aient de la difficulté à former leur coquille protectrice extérieure. Cette situation pourrait se traduire, plus tard, par un déclin de la productivité du saumon dans le Pacifique parce que les copépodes, de petits mollusques marins, qui sont une source de nourriture importante, pourraient ne pas survivre à long terme en raison de leur incapacité à se former une coquille.

Afin de répondre à ce risque croissant, le MPO a un programme de surveillance et de recherche sur l'acidification des océans, de sorte que les scientifiques auront une meilleure compréhension de l'étendue et du taux de l'acidification des eaux côtières et extracôtières des trois océans, et mène des recherches pour mieux comprendre les impacts et les réponses biologiques que l'acidification des océans entraîne chez les espèces clés qui ont besoin de calcium pour survivre.

Beaucoup de collectivités côtières du Canada sont vulnérables aux répercussions des changements climatiques découlant de la hausse du niveau de la mer et des ondes de tempête, des inondations et de l'érosion qui y sont associés. Selon les prévisions liées au changement climatique dans le milieu marin, la hausse du niveau de la mer et la diminution de la glace de mer auront des répercussions sur les littoraux du Canada et les infrastructures dans ces zones. Il est essentiel de comprendre ces changements afin de pouvoir en tenir compte dans les processus de planification côtière et élaborer des stratégies d'adaptation capables d'en réduire au minimum les effets nocifs.

Afin de mieux s'adapter à ces conditions futures, comme l'a indiqué la commissaire lors de sa présentation, le MPO a élaboré

l'Outil canadien d'adaptation aux niveaux d'eau extrêmes, qui fournit des projections de la hausse du niveau de la mer le long du littoral canadien au cours du prochain siècle de même que des conseils sur les hauteurs d'élévation des infrastructures côtières à respecter.

Cet outil en ligne a d'abord été élaboré pour usage interne par le programme des ports pour petits bateaux; cependant, il représente maintenant un exemple positif du mode de conversion de données scientifiques et d'études en produits et outils d'information utilisables par les collectivités côtières du Canada atlantique. Pour l'exploiter plus avant, le MPO s'est associé à l'Ecology Action Centre, situé à Halifax, en Nouvelle-Écosse, afin de renseigner les collectivités côtières sur la hausse possible du niveau de la mer.

Le MPO cherche également à mieux comprendre et à prévoir la vulnérabilité des espèces commerciales et de leurs proies aux répercussions des changements climatiques. Les scientifiques du MPO combinent les recherches avec les observations à long terme et les modèles informatisés pour prévoir les conditions océaniques futures, comme la température de l'eau, les courants et la chimie de la mer. Ces prévisions peuvent donner aux gestionnaires des pêches un aperçu des futurs emplacements géographiques et routes migratoires des espèces commerciales et des espèces en péril.

● (0955)

À leur tour, ces renseignements peuvent orienter les décisions de gestion concernant les périodes de pêche, les centres de distribution des espèces et même l'évolution possible de la condition du poisson dans le futur. Par exemple, les scientifiques du MPO examinent les répercussions de la modification des températures océaniques sur la période de mue saisonnière du homard. Les changements de température, la disponibilité des proies et d'autres facteurs écosystémiques peuvent avoir une incidence sur la période de mue du homard. La période de mue est importante parce que le homard a besoin de temps pour durcir sa carapace, se remplir de chair et atteindre la meilleure qualité du marché. Les résultats de ces travaux aideront ensuite les gestionnaires des pêches et les industries à déterminer le meilleur moment pour la saison de pêche.

Bien que je vous aie donné quelques exemples de la manière dont le MPO s'organise pour conduire la recherche nécessaire pour étayer ses décisions de programme, ce travail appuie aussi la direction générale d'Environnement et Changement climatique Canada dans le domaine des changements climatiques, y compris les mesures prévues dans le Cadre pancanadien.

Au nom du MPO, nous comptons continuer à fournir des avis scientifiques fiables et de grande qualité sur les changements climatiques, et qui seront utiles à tous les Canadiens. Nous serons heureux de répondre à vos questions.

● (1000)

Le président: Je vous remercie, madame McPherson.

Madame Jordan, vous avez sept minutes; allez-y.

Mme Bernadette Jordan: Je remercie les responsables du ministère d'être venus aujourd'hui.

Comme vous le savez, nous venons tout juste d'entendre la commissaire à l'environnement. Elle a tracé un portrait élogieux de votre travail en lien avec l'atténuation des effets des changements climatiques et l'adaptation à ces derniers.

J'ai de nombreuses questions en ce qui concerne les ports pour petits bateaux tout spécialement. La commissaire a fait référence au havre Margaree et à l'utilisation de l'outil pour s'assurer que la nouvelle structure, une fois en place, soit en mesure de résister à des niveaux de la mer toujours plus élevés et aux ondes de tempête. Est-ce que l'outil est utilisé chaque fois qu'un port pour petits bateaux doit être réparé, remplacé, construit ou reconstruit? Je pose la question parce que, dans ma circonscription, il y a sans doute le plus grand nombre de ports pour petits bateaux de tout le pays. Ces dernières années, il est arrivé que l'on engage des dépenses pour construire ou réparer une structure qui finalement s'est retrouvée sous l'eau. On n'avait pas fait le nécessaire pour qu'elle résiste aux ondes de tempête auxquelles on assiste.

Est-ce que l'outil est facile d'accès et toujours utilisé, ou il ne sert que de temps à autre? Faut-il le demander pour l'avoir? J'aimerais savoir ce qu'il faut faire pour utiliser l'outil pour ça.

Mme Donna Jean Kilpatrick (directrice, Ingénierie et services techniques, Ports pour petits bateaux, ministère des Pêches et des Océans): Tous nos ingénieurs régionaux y ont accès. Dans certaines zones, il est plus utilisé qu'ailleurs, là où on n'assiste pas à une élévation du niveau de la mer aussi extrême.

Cela étant dit, c'est un modèle de prévision, donc il n'est pas parfait. Nous ne savons pas si les prévisions sont exactes et, dans certaines zones, c'est pire qu'ailleurs. L'outil n'en demeure pas moins disponible à tous nos ingénieurs régionaux, de fait.

Mme Bernadette Jordan: Comme nous l'a appris la commissaire, le niveau de la mer augmente. Vous-même l'avez déclaré devant nous. Nous savons que les changements climatiques ont une incidence sur les infrastructures. Ne serait-il pas prudent d'avoir accès à cette information au moment de la conception d'un port pour petits bateaux afin que vous soyez en mesure de... Sur la côte Sud de la Nouvelle-Écosse, le niveau de la mer s'élève et les ondes de tempête n'ont jamais été aussi violentes.

Je me demande pourquoi on ne s'en sert pas toujours. Je sais que, pour vous, il sert seulement d'indice et que, par conséquent, il n'est pas nécessairement exact, mais du coup, je me demande s'il est exploité à son plein potentiel.

Mme Donna Jean Kilpatrick: Il est bel et bien utilisé. Il est remis aux entreprises qui dessinent des plans pour nous également.

Mme Bernadette Jordan: Bien.

En ce qui concerne les ports pour petits bateaux tout spécialement, en lien avec l'élévation du niveau de la mer et l'aggravation des ondes de tempête — je vais vous mettre dans l'embarras et je ne sais pas si vous êtes en mesure de me répondre —, une des choses qui nous posent problème, ce sont les sommes mises à la disposition des ports pour petits bateaux pour en atténuer les conséquences. Devrait-il y avoir un fonds spécial réservé aux mesures d'atténuation ou d'adaptation visant les ports pour petits bateaux?

Mme Donna Jean Kilpatrick: Vous savez que l'on compte beaucoup de ports au pays. Nous avons 750 ports désignés pour la pêche commerciale qui abritent 7 000 structures d'une valeur de 5,2 milliards de dollars. Nous savons que le budget de programme ne suffit pas pour répondre aux besoins de toutes ces infrastructures. Ceci dit, ces dernières années, nous avons réussi à obtenir un plus gros budget pour notre programme. Nous savons que les effets des changements climatiques vont soumettre notre programme à plus de contraintes, absolument, par rapport aux infrastructures qui se détériorent à un rythme plus rapide qu'on ne le voudrait, par rapport aux dommages causés par les ondes de tempête et par rapport au dragage en croissance.

Mme Bernadette Jordan: Je vous remercie.

Vous avez parlé de la mue du homard d'Amérique et de la recherche en lien avec les changements de saisons. Dans ma région, on n'a jamais vu autant de homards, et ce, en raison des eaux plus froides et du mouvement saisonnier.

Concernant les variations saisonnières ou le mouvement saisonnier, avez-vous vérifié à quel moment la saison du homard commence et se termine? Avez-vous examiné la possibilité de déplacer les dates? En raison du mouvement saisonnier du homard, disons que je me demande si la saison de la pêche a lieu au bon moment.

• (1005)

Mme Arran McPherson: Je pense qu'à long terme, ce serait la meilleure chose à faire. Manifestement, nos collègues qui s'occupent de la gestion des pêches ne sont pas présents, donc je ne peux répondre des méthodes qu'ils emploient. Les chercheurs qui travaillent dans le Canada atlantique et qui étudient le homard d'Amérique se fient aux gestionnaires de programme de la région et essaient de mettre à contribution le secteur industriel également. Ça ne veut pas dire que, l'année prochaine, la saison du homard sera marquée par des revirements.

Quand on place les changements climatiques sur l'échelle temporelle, on pense à une période de 10 ans, de 50 ans, donc on cherche seulement à acquérir la base d'information qui nous permettra d'assurer une prise de décision des plus justes. C'est là le rôle de la recherche.

Mme Bernadette Jordan: Avez-vous l'impression que la communication entre la Division de la science des océans et la Division des pêches est suffisamment bonne et franche pour que vous soyez tous d'accord sur la marche à suivre au moment de prendre des décisions qui touchent... Un des commentaires entendus lors de l'étude sur les zones de protection marines, c'est que ce n'est pas toujours le cas. Je me demande si, dans des dossiers tels que les changements climatiques, il y a bel et bien dialogue entre les pêches et la science des océans.

Mme Arran McPherson: Affirmatif. Depuis longtemps, le service de la recherche travaille en étroite collaboration avec les responsables de la gestion des pêches. Ça remonte, encore une fois, à des décennies. Des chercheurs et des biologistes assistent aux réunions des comités consultatifs, ce qui leur permet d'avoir une relation directe avec le secteur de la pêche. Je suis sûr qu'il y a alignement.

Mme Bernadette Jordan: Vous avez également parlé des copépodes, dans votre rapport, et de leur impact sur le Pacifique et en particulier sur la pêche aux saumons.

Quand vous examinez ce phénomène, soit l'incapacité à former une coquille, êtes-vous en mesure d'établir une échéance? Est-ce que ça va se produire dans cinq ans? Dans 30 ans? Je me demande comment vous faites pour déterminer quels seront les problèmes économiques à court et à long terme que cela entraînera.

Mme Arran McPherson: Je vais tenter le coup et je demanderai à Pierre de compléter en se plaçant du point de vue d'un chercheur.

Je vais d'abord revenir à ce que je disais il y a un instant pour préciser que les tendances auxquelles on pense par rapport aux changements climatiques, au réchauffement des océans et aux changements dans les océans sont en fait à long terme.

Quand on est confronté à un changement, il est difficile de s'adapter. Plus on a de temps et plus on commence tôt, plus il est facile de discerner l'évolution des choses dans le temps. Nous comptons sur nos programmes de surveillance pour y arriver. J'ai parlé de la surveillance des trois océans que nous effectuons dans le cadre de notre étude de l'acidification des océans, ce qui nous ramène à votre question.

Il ne faut pas croire que ce changement et la disparition des copépodes se produiront demain, l'année prochaine ou dans cinq ans. Cet exemple voulait simplement montrer le lien direct existant entre le problème de l'acidification des océans et un phénomène très concret, soit la disparition d'une source de nourriture pour une espèce très importante dans l'Ouest canadien.

Le président: Je vous remercie beaucoup.

Monsieur Miller, à votre tour d'avoir sept minutes à votre disposition.

M. Larry Miller: Je remercie les témoins d'être venus.

J'ai été heureux d'entendre Mme Jordan parler des ports pour petits bateaux et, essentiellement, de leur financement ou du manque de financement. Le gouvernement conservateur avait créé un fonds à leur intention. Le montant n'était pas suffisant, ça ne l'est jamais, mais il était là. Je crois que le gouvernement libéral l'a annulé. Si j'en juge par ses commentaires, j'espère qu'elle va insister pour qu'il soit remis en place.

J'ai interrogé le témoin précédent, Mme Gelfand, sur les changements climatiques et j'aurais deux ou trois courtes questions à poser. Des changements climatiques sont dus aux activités humaines et, à ce chapitre, le Canada n'en assume la responsabilité qu'à la hauteur de moins de 2 %, d'autres changements climatiques sont le fait de la nature.

Convendez-vous avec moi que les deux existent?

Mme Arran McPherson: Je conviens de l'existence d'une variabilité naturelle du climat et de changements climatiques attribuables aux activités humaines.

M. Larry Miller: Parleriez-vous de variabilité climatique pour désigner l'autre type, au lieu de parler simplement de changements climatiques?

Mme Arran McPherson: L'un et l'autre sont très bien.

M. Larry Miller: Bien, je voulais juste clarifier la question.

Par rapport aux changements climatiques naturels, est-ce que votre témoignage repose uniquement sur les perturbations liées aux activités humaines ou sur une combinaison des deux?

• (1010)

Mme Arran McPherson: Pierre, voulez-vous ajouter quelque chose?

M. Pierre Pepin (chercheur scientifique principal, Sciences, ministère des Pêches et des Océans): Pour revenir à votre question où vous opposez la variabilité naturelle aux changements climatiques, pour notre part, nous avons veillé à distinguer la variabilité inhérente au système, ce que j'appelle la variabilité multidécennale ou interannuelle, ce qui représente la majorité de la variabilité que nous allons constater, par opposition à la tendance observée depuis le début du siècle précédent.

Effectuer cette distinction a fait partie de tout le travail d'évaluation des risques accompli dans le cadre de la recherche climatologique en cours. Des éléments de la variabilité inhérente sont constatés d'une année à l'autre. On peut séparer cela, l'effet annuel, je dirais, ou l'effet décennal, de la tendance à long terme.

Quand nous parlons des changements climatiques, nous parlons des changements qui auront lieu au cours des cent prochaines années.

M. Larry Miller: Bien, je comprends. J'ai entendu Mme McPherson affirmer la même chose et je suis d'accord.

Il n'en demeure pas moins, monsieur Pepin, que vous voulez absolument employer le terme « variabilité » au lieu de « changements climatiques naturels », et je ne sais pas trop pourquoi.

Le temps m'est compté, donc je vais passer à une autre question. Est-ce que la connaissance citoyenne ou l'implication locale, appelez ça comme vous voulez, joue un rôle important de surveillance des milieux marin, fluvial et maritime qui contribue à réduire le coût de la collecte de données? J'aimerais vous entendre à ce sujet.

M. Pierre Pepin: Sa popularité grandit. Les communautés s'impliquent de plus en plus.

Il est crucial de veiller à la qualité des données. Un grand nombre d'organisations nous approchent pour demander conseil. Une grande part du dialogue, en particulier sur la côte Ouest, je dirais, mais aussi sur la côte Est, consiste à définir une certaine norme à respecter. Naturellement, ces données comporteront plus d'erreurs inhérentes, mais elles peuvent énormément nous aider à accroître la résolution spatiale qui nous permet de réellement observer les changements.

M. Larry Miller: Je suis d'accord avec vous quand vous insistez sur l'importance de s'assurer que les informations utilisées, peu importe leur provenance, sont exactes. Par ailleurs, nous devons admettre que s'il y a risque de problème avec les informations citoyennes, il y a aussi un gros problème avec les écrits de ceux que j'appellerai les scientifiques professionnels, car il existe deux opinions très différentes. Quand on parle d'opinion, à mon avis, on ne parle plus de science, mais d'idéologie.

Je crois que nous devons protéger les deux partis et s'assurer que c'est de la science.

La prochaine question, je pense, vous revient, madame McPherson. Je crois comprendre qu'on a effectué l'évaluation des répercussions de la présence de sédiments dans le cours inférieur des rivières et des estuaires, notamment, et en fait M. Arnold a interrogé un précédent témoin à ce sujet, mais on nous a dit de vous poser la question. Pourriez-vous donner les détails de ces évaluations et me dire vraiment quelles mesures sont demandées?

Mme Arran McPherson: Je vais commencer et j'inviterai ensuite mon collègue Keith Lennon, directeur national de notre programme sur les changements climatiques, à ajouter ses commentaires.

Comme je l'ai dit dans mon allocution d'ouverture et comme l'a également souligné la commissaire au début, nous avons examiné les répercussions des changements climatiques à travers chaque aspect de notre mandat en tant qu'organisation chargée de déterminer les risques. Nous avons ensuite appliqué cet examen aux trois océans ainsi qu'à un milieu d'eau douce.

Pour notre examen, nous nous sommes surtout penchés sur les Grands Lacs et le lac Winnipeg. Une partie de notre travail a consisté à évaluer les vulnérabilités de l'habitat côtier. Nous avons examiné les fluctuations du niveau de l'eau et leurs éventuelles répercussions sur les populations de poissons et leurs proies.

Cet examen est évidemment devenu une priorité. Nos résultats et nos projets de recherche sont tous accessibles en ligne. Je viens de parler d'un cas particulier, mais tous ceux qui ont été mentionnés plus tôt ce matin sont documentés sur notre site Web.

Keith, souhaitez-vous ajouter quelque chose?

M. Larry Miller: Je vous demanderais d'être bref parce que j'ai une autre question.

M. Keith Lennon (directeur, Division de la science des océans, ministère des Pêches et des Océans): Comme vient de le dire Arran, nous avons mené des évaluations des risques dans quatre grands bassins aquatiques, notamment dans un environnement d'eau douce. Nous nous sommes penchés sur six risques associés à ces bassins: la dégradation de l'écosystème et des pêches, les changements touchant les ressources biologiques, la réorganisation des espèces, la demande accrue pour une intervention d'urgence, les dommages causés à l'infrastructure ainsi que l'accès aux voies navigables.

Notre évaluation des risques dans l'environnement d'eau douce a démontré que les changements se répercuteront sur la navigabilité dans certains milieux d'eau. La navigabilité augmentera dans certaines zones et diminuera dans d'autres et il y aura des répercussions causées par la sédimentation et d'autres facteurs. Nous avons donc examiné ces risques. Leur ampleur dépend de l'endroit que nous examinons, mais il y a une possibilité... De plus, l'OCANEE, notre outil canadien d'adaptation aux niveaux d'eau extrêmes, évalue les fluctuations du niveau de la mer en général, c'est-à-dire les hausses et les baisses de niveau.

● (1015)

M. Larry Miller: Très bien. Ma deuxième question porte justement sur ce point. Avez-vous mené des évaluations pour voir si le niveau de la mer avait baissé. En raison des changements climatiques naturels, le niveau peut fluctuer dans un sens ou dans l'autre. En posant cette question, je me demandais, entre autres, s'il sera éventuellement nécessaire de faire des travaux de dragage dans les ports.

Pouvez-vous nous en dire plus à ce sujet?

M. Keith Lennon: Je crois en avoir glissé un mot, mais oui, bien sûr. Dans le cadre de notre travail d'évaluation des risques et de mise au point de nos outils d'adaptation, nous avons examiné les fluctuations du niveau de la mer. Il pourrait y avoir une hausse ou une baisse. Nous avons également examiné diverses possibilités ainsi que les ondes de tempête et les inondations. Ces phénomènes causent également l'érosion des zones côtières. Nous avons mis au point un outil d'adaptation que nous utilisons pour nos ports pour petits bateaux; cet outil est maintenant disponible par le biais de l'Ecology Action Centre qui conseille les collectivités côtières quant aux mesures à prendre pour faire face aux fluctuations prévues du niveau de la mer dans leur région.

Le président: Merci.

Madame Duncan, vous avez sept minutes.

Mme Linda Duncan (Edmonton Strathcona, NPD): Je vous remercie, monsieur le président. Je suis ravie de faire partie de votre comité.

Le président: Et nous, nous sommes ravis de vous avoir parmi nous.

Mme Linda Duncan: Je constate que le MPO a reçu les félicitations de la commissaire, contrairement à d'autres ministères, dont Environnement, pour sa recherche sur le climat. Bravo à vous.

En tant que représentante d'une circonscription des Prairies, je dois vous avouer que, depuis plus de 45 ans, je suis profondément préoccupée que le gouvernement fédéral se soit dégagé de sa responsabilité à l'égard des pêches intérieures. Votre rapport porte sur trois océans et les grandes voies navigables intérieures. D'après ce que j'en comprends, vous vous êtes concentrés sur le Saint-Laurent,

les Grands Lacs et le lac Winnipeg. Des scientifiques de renom, dont David Schindler et W.F. Dunahue, ont fait une étude exhaustive des impacts potentiels des changements climatiques sur les rivières alimentées par les glaciers, notamment sur les rivières de la Paix et Athabasca et les deux bassins de la Saskatchewan. J'aimerais savoir pourquoi le MPO n'a pas inclus ces eaux intérieures dans son examen.

Mme Arran McPherson: Je vais commencer et je demanderai ensuite à mes collègues s'ils souhaitent ajouter des commentaires. Je vous signale que, lorsque nous avons commencé nos évaluations des risques, nous avons d'abord ciblé les zones pour lesquelles nous avions le plus de données. En ce qui concerne l'environnement d'eau douce, nous avons choisi les zones pour lesquelles nous pouvions avoir accès à des données sur l'environnement, la température et le biote, des données couvrant la plus longue période possible. Les zones que nous avons ciblées étaient plus facilement accessibles; cela ne veut pas dire que notre travail de recherche sur les changements climatiques et nos outils portent uniquement sur cette partie du Canada. Ces zones ont constitué le noyau que nous avons utilisé pour orienter notre recherche et de nous interroger sur les principaux points et risques associés à ce genre d'évaluation. Nous sommes conscients que notre travail n'est pas parfait, mais il servira à orienter notre recherche et à déterminer quels outils nous seront utiles pour nos travaux futurs.

Comme je l'ai dit, le fait d'avoir choisi ces zones pour notre évaluation initiale des risques ne veut pas dire que c'est le seul environnement d'eau douce que nous avons examiné.

Mes collègues souhaitent-ils ajouter quelque chose?

Pierre.

M. Pierre Pepin: Je pense que vous avez soulevé un point très intéressant et très important.

Je suis l'un des rares membres de l'équipe initiale du projet encore en poste. Il s'agissait de la première évaluation par des pairs portant sur les impacts des changements climatiques. Oui, cela aurait été une très bonne chose de demander à tous les participants de se pencher sur les milieux aquatiques en général. Nous avons invité les gouvernements provinciaux responsables des milieux d'eau douce à participer. Certains ont participé, d'autres pas, et c'est regrettable. Lors du prochain examen qui aura lieu dans quelques années, nous inviterons un groupe plus large de la communauté scientifique, nous recadrerons les objectifs et le mandat de processus d'examen et examinerons sans faute tous les milieux aquatiques et non seulement nos secteurs de responsabilité. Étant l'un des responsables de l'évaluation des impacts et de la vulnérabilité, je peux vous dire que nous avons vraiment fait notre possible pour répondre aux besoins du gouvernement de l'époque.

● (1020)

Mme Linda Duncan: Merci.

Je dois quand même dire que les trois principaux bassins que vous étudiez sont alimentés par les glaciers. À mon avis, c'est une énorme lacune dans votre analyse. J'aimerais avoir l'assurance que le gouvernement fédéral réagira et assumera une responsabilité en matière de pêches intérieures. Nous avons déjà une pléthore de preuves scientifiques démontrant que les répercussions se font déjà sentir sur le débit de l'eau dans le delta des rivières de la Paix et Athabasca et qu'il risque d'y avoir de graves répercussions sur la pêche et la dépendance des Autochtones sur cette activité ainsi que sur la navigation.

À cet égard, le MPO joue-t-il un rôle dans l'examen entrepris par l'UNESCO au parc Wood Buffalo, classé au patrimoine mondial? Deux des directives concernent le débit d'eau dans ce bassin vers le site du patrimoine mondial et les répercussions des changements climatiques. Il me paraît donc normal, puisque votre ministère étudie les impacts des changements climatiques, que vous soyez invités à y participer par Parcs Canada, le ministère responsable de cette étude de l'UNESCO.

Mme Arran McPherson: Je ne sais pas si nous participons, je vais donc devoir vous revenir plus tard à ce sujet.

M. Pierre Pepin: Le rôle du MPO dans l'examen du débit des rivières alimentées par les glaciers est beaucoup plus important de l'autre côté des Rocheuses en raison de notre forte dépendance sur les pêcheries de saumons dans ces zones. Je ne sais pas ce qui se fait de votre côté des Rocheuses.

Mme Linda Duncan: Bien entendu, concernant l'examen du barrage du site C par les gouvernements fédéral et provincial, les responsables n'ont pas examiné les impacts transfrontaliers en Alberta ni, par conséquent, les impacts sur les niveaux d'eau de la rivière de la Paix, puis de la rivière Athabasca et, enfin du site du patrimoine mondial. Je sais que les Premières Nations demanderont certainement au MPO d'intervenir et de fournir de l'information et des conseils pour cet examen.

M. Pierre Pepin: Les débits ainsi que le moment où les changements se produisent au coeur de la dynamique de ces systèmes sont importants, tant pour leur impact sur les collectivités qui en dépendent que pour leur impact sur la biologie des animaux. Ces questions font l'objet d'un certain nombre de projets de recherche, qu'il s'agisse de recherche climatique ou autre, menés à la grandeur du pays et ailleurs dans le monde par des collègues. Nous sollicitons l'avis de nos partenaires universitaires et de chercheurs provinciaux, lorsqu'il y en a, quant à la manière de procéder.

Mme Linda Duncan: Merci.

[Français]

Le président: Avant de continuer, j'aimerais souhaiter la bienvenue à Mme Eva Nassif.

Vous représentez la circonscription de Vimy. Est-ce exact?

Mme Eva Nassif (Vimy, Lib.): Oui.

[Traduction]

Le président: C'est maintenant à vous, monsieur McDonald, vous avez sept minutes.

M. Ken McDonald (Avalon, Lib.): Merci, monsieur le président.

Merci encore à nos témoins. Ce n'est pas tous les jours que nous accueillons ici des groupes ou des personnes qui rendent la discussion si intéressante, mais c'est le cas aujourd'hui parce que nous sommes pratiquement tous touchés d'une manière ou d'une autre par ce problème.

Ma circonscription d'Avalon se trouve dans la péninsule d'Avalon, à Terre-Neuve-et-Labrador, et elle est entièrement bordée par l'océan Atlantique, à l'exception d'une localité. Comme les gens sont largement tributaires de la mer, nous sommes donc bien placés pour constater l'impact des ondes de tempête, des fluctuations du niveau de la mer et des changements climatiques. De l'endroit où je vis, l'océan n'est qu'à cinq minutes à pied. Il y a une rivière et un étang qui, à une époque, étaient gelés de la fin de l'automne jusqu'au mois d'avril de l'année suivante. Aujourd'hui, il est rare qu'on puisse y

jouer au hockey avant le dégel et le regel de la surface. Beaucoup de changements sont en train de se produire.

Ma première question concerne la hausse du niveau de la mer et les ondes de tempête. Les collectivités côtières ont tendance à aménager beaucoup d'infrastructures en bordure de la mer qui risquent fort d'être facilement endommagées par une forte onde de tempête. À titre d'exemple, ma ville approuvera la construction d'un lotissement parce que les terrains en bordure de l'océan sont rares. À une époque, les gens pensaient qu'ils ne valaient rien. Aujourd'hui, un terrain à bâtir coûte des centaines de milliers de dollars.

Année après année, l'érosion fait son oeuvre. Des conduites d'eau et d'égout sont construites à proximité de l'océan. En tant que ministère, est-ce que nous disons aux provinces et aux collectivités que, si elles installent des canalisations à cet endroit et que si le niveau de la mer monte comme prévu d'ici 10 ou 20 ans et que les ondes de tempête continuent de prendre de l'ampleur, elles risquent de perdre toutes ces installations et de causer une catastrophe environnementale majeure juste en bordure de l'océan?

• (1025)

Mme Arran McPherson: Vous venez de démontrer la grande importance de cet enjeu et du cadre pancanadien sur les changements climatiques, auquel participent les ministères, les provinces, les territoires et les municipalités.

Certains points que vous avez soulevés pourraient être étayés par une partie de notre travail, et c'est pourquoi nous travaillons de concert avec RNCan, qui conseille les provinces et les municipalités sur des enjeux qui ne relèvent pas de notre mandat.

À Pêches et Océans Canada, notre mandat concerne les océans et les changements qui pourraient les toucher. Nous nous intéressons évidemment à notre propre infrastructure et voulons que ces outils soient mis à la disposition de tous ceux qui peuvent les utiliser.

Nous n'avons pas l'expertise nécessaire pour conseiller les municipalités sur leurs codes de construction, par exemple. Ce genre d'interaction incombe à d'autres entités gouvernementales. Nous avons bon espoir qu'en collaborant avec d'autres ministères fédéraux et provinciaux, en diffusant toute l'information disponible en ligne et en collaborant également avec divers partenaires comme l'Ecology Action Centre, nous nous assurerons que les gens soient informés des résultats de nos travaux et puissent s'en servir dans leur propre travail.

Voulez-vous ajouter quelque chose?

Mme Donna Jean Kilpatrick: Non, c'est bon.

M. Pierre Pepin: Par contre, nous fournissons des données sur les fluctuations du niveau de la mer, en essayant de prévoir les événements extrêmes. C'est toujours un exercice délicat parce que la plupart de nos observations concernent des événements qui se situent à l'extrémité du spectre.

L'érosion des zones côtières nous préoccupe particulièrement. Il en a été question durant l'exercice d'évaluation des risques pour l'Atlantique, par exemple, auquel participaient des gens de RNCan. L'érosion côtière est davantage un problème géologique qu'un problème océanique. Ce sont les fonctionnaires du ministère qui nous ont donné de l'information à ce sujet.

M. Ken McDonald: C'est peut-être un problème géologique, mais c'est l'océan qui cause les dommages.

M. Pierre Pepin: C'est vrai.

M. Ken McDonald: Les collectivités ont parfois tendance à autoriser la construction et le développement pour des raisons économiques, pour les taxes que ça leur rapporte. Certaines localités sont si petites qu'elles ne disposent pas de toute l'information qui est diffusée. C'est difficile.

Même les villes du nord de la péninsule... Il y a quelques années, Daniel's Harbour, si je ne me trompe, a connu un incident majeur et il a fallu évacuer des maisons parce qu'elles risquaient de glisser dans l'océan. Il y a 50 ou 60 ans, personne n'aurait imaginé une chose pareille.

M. Pierre Pepin: Nous sommes quelques chercheurs à collaborer avec Environnement et Changement climatique Canada. Nous sommes en train de rédiger un rapport qui porte sur l'interaction entre ces différents éléments. Il s'agit d'un exercice multiministériel. Le rapport devrait paraître au cours de 2018. Je ne peux vous donner la date exacte, mais j'ai en main une deuxième ébauche du rapport et nous devons nous réunir en mars pour en discuter. Ce rapport vise à expliquer aux collectivités, en langage clair, où trouver les outils et les ressources à leur disposition.

• (1030)

M. Ken McDonald: Ce sera très utile.

Quand vous examinez les mesures d'atténuation, prenez-vous en compte les répercussions économiques?

Mme Arran McPherson: Pour les changements climatiques en général, ou dans un cas particulier?

M. Ken McDonald: Pour les changements climatiques en général.

Mme Arran McPherson: Dans le cadre de notre évaluation initiale des risques — et je vais prendre l'exemple des ports pour petits bateaux —, nous avons examiné des facteurs comme la valeur, les données dont nous disposons sur les lieux de débarquement ainsi que la valeur des transactions effectuées à partir du port. Ce qui n'a pas encore été fait, c'est un examen qui couvrirait les mandats de tous les ministères et tous nos secteurs d'activité. Nous pensons que cela nous permettrait de prévoir le coût global associé aux changements climatiques pour le Canada, et je vais vous dire pourquoi.

Pour ce genre d'exercice, nous aurions besoin de pouvoir prédire les changements qui surviendront dans le futur pour chaque stock de poissons et décider lesquels nous voulons augmenter et lesquels nous voulons réduire. Nous n'en sommes pas encore là. C'est trop tôt. C'est trop tôt à cette étape-ci de notre analyse et de recherche pour pouvoir dire quel est le coût total.

Je sais que c'est ce qui pourrait intéresser les gens, mais ce n'est pas notre but pour le moment. C'est trop loin dans le futur. Une telle prédiction ne signifierait pas grand-chose pour le moment.

Le président: Je vous remercie, monsieur McDonald.

Messieurs, je vais vous donner deux minutes et demie chacun, avec une marge de manœuvre. Je vais réduire à deux minutes et demie le temps consacré aux questions, mais si un intervenant est au beau milieu de sa réponse, je le laisserai terminer.

Monsieur Shipley, vous avez deux minutes et demie.

M. Bev Shipley (Lambton—Kent—Middlesex, PCC): Merci.

Le rapport en arrive à la conclusion qu'Environnement et Changement climatique Canada, en collaboration avec d'autres partenaires fédéraux, n'a pas fourni de leadership adéquat en vue de promouvoir l'adaptation du gouvernement fédéral aux impacts des

changements climatiques. Il ajoute qu'aucun plan d'action ni orientation claire n'ont été établis pour s'assurer que le gouvernement fédéral intègre les considérations relatives aux changements climatiques dans ses propres programmes, politiques et activités. Il poursuit et je cite:

... les ministères fédéraux... n'ont pas pris de mesures appropriées d'adaptation aux impacts des changements climatiques... Le gouvernement fédéral n'a donc pu démontrer qu'il faisait des progrès dans l'adaptation... aux changements climatiques. Il est nécessaire que le gouvernement fédéral renforce son leadership à cet égard.

Toujours selon le rapport, le ministère n'a pas fourni un leadership et une orientation appropriés aux autres ministères. Il n'a pas mis des ressources et des outils à leur disposition et il ne peut pas démontrer qu'il comprend et gère les risques climatiques qui pèsent sur ses secteurs de responsabilité, notamment ses actifs, ses programmes et d'autres activités. Pourquoi?

Mme Arran McPherson: Je vois que vous lisez des extraits du rapport, mais vous devez comprendre que je ne peux pas m'exprimer au nom d'Environnement et Changement climatique Canada.

M. Bev Shipley: Ce qui m'inquiète, ce sont tous ces rapports qui nous parlent de solutions lumineuses, et puis il y a les rapports du vérificateur général, et on se rend compte que ce n'est pas le cas.

Je vais prendre des exemples dans votre rapport: « plus particulièrement, on s'attend à ce que les océans du Canada deviennent plus chauds » et tout cela; le « risque croissant », qui, je suppose, renvoie à un modèle; et les « craintes » au sujet du saumon. La température des eaux va monter, et pourtant une collègue nous a dit que, si les eaux refroidissaient — ce n'est pas un souci, je crois, mais probablement une bonne chose —, on aurait plus de homards.

Nous recevons beaucoup de rapports contradictoires. Pourquoi donc?

Mme Arran McPherson: Je crois que vous pourrez constater — mon collègue Pierre vous en dira plus — que les répercussions des changements climatiques ne seront pas exactement les mêmes d'un bout à l'autre du Canada. Dans certains endroits, les changements seront positifs pour ces éléments de l'écosystème, tandis qu'ils seront négatifs pour d'autres éléments. L'augmentation de la température de l'eau entraînera l'arrivée de nouvelles espèces dans nos eaux, tandis que d'autres espèces se déplaceront vers zones aux eaux plus froides ou plus chaudes. Il est très difficile d'affirmer qu'il n'y a qu'une seule réponse aux changements climatiques, et c'est ce qui...

M. Bev Shipley: Très bien. Je n'ai que deux minutes et demie.

Parlons du long terme dans ce cas. Ma collègue a parlé des changements climatiques d'origine naturelle et d'origine humaine... Comme vous avons beaucoup parlé de marées de tempête, de température de l'eau et de l'élévation du niveau de la mer dans nos trois océans, pourriez-vous nous fournir un graphique sur les 100 dernières années, mais peut-être l'avez-vous déjà fait et, dans ce cas, excusez-moi, car je viens d'arriver? Pourriez-vous nous fournir un graphique sur les 100 ou 150 dernières années, en dehors des modèles informatisés que vous employez pour faire des projections? Comme vous l'avez dit très justement — je crois que c'était Mme Kilpatrick —, parfois ils fonctionnent et parfois non. Pourriez-vous fournir cette information au Comité pour que nous puissions comprendre ce qui s'est effectivement passé au cours des dernières années et décennies?

•(1035)

Mme Arran McPherson: Simplement pour clarifier les choses, c'est un graphique qui fournit des données, et non pas des projections, sur l'évolution du niveau de la mer et de la température des océans.

M. Bev Shipley: Cela concerne tout ce dont nous avons parlé — le niveau de la mer, la température, les marées de tempête et l'érosion côtière — et leur évolution depuis 150 ans.

Mme Arran McPherson: Nous pouvons certainement fournir au Comité un graphique contenant les données liées aux paramètres que nous mesurons, par opposition à d'autres ministères.

Le président: Merci.

Monsieur Tilson, c'est à vous. Vous avez deux minutes et demie.

M. David Tilson (Dufferin—Caledon, PCC): Merci.

Tout ce que vous avez dit est très intéressant. Vous avez également fait remarquer que la situation est différente dans les régions comme l'Atlantique, le Québec, l'Ontario, l'Ouest et la Colombie-Britannique.

Les problèmes sont tous différents, mais il ne fait pas de doute que tout cela a des conséquences sur l'eau, la faune et le poisson. Nous le savons parce que nous en faisons l'expérience. Nous sommes des députés, mais aussi des citoyens ordinaires, et nous voyons bien ce qui se passe. En Ontario, par exemple, à la campagne, le niveau de l'eau monte et descend comme un yo-yo. Parfois, c'est vraiment problématique et parfois, non.

Je suis sensible à tous vos commentaires. Ils sont très utiles au Comité. Ma question est la suivante: avez-vous des recommandations, compte tenu de ce que M. Miller a dit, à savoir qu'il y a des problèmes d'origine humaine et des problèmes d'origine naturelle? La population va nous demander, à nous députés, ce que nous allons faire et comment nous allons régler ces problèmes. Avez-vous des recommandations à formuler pour aider une région ou une autre du Canada?

Mme Arran McPherson: J'ai quelques idées. Merci de vos commentaires.

Nous avons des outils. Nous avons des projets de recherche qui alimentent l'élaboration d'outils qui permettront aux collectivités, aux protagonistes et à nos cadres ministériels d'intégrer les enjeux climatiques à leur processus décisionnel. Je vais vous donner un exemple. Nous avons un outil qui aidera les collectivités nordiques à prévoir l'évolution de la couche de glace dans l'océan Arctique et qui leur permettra de planifier leurs activités de pêche commerciale. Je sais bien que ce n'est pas une recommandation que je suis en train de faire.

Les intentions du ministère en matière de changements climatiques sont énoncées dans la stratégie fédérale de développement durable. Nous nous sommes engagés à prendre des mesures du même genre dans le cadre pancanadien à l'égard de la réduction des gaz à effet de serre, de l'augmentation de l'efficacité des infrastructures que nous construisons et des projets de recherche dont les résultats permettront vraiment d'éclairer les processus décisionnels. C'est ce qui est recommandé dans le cadre pancanadien, ce sont les types de mesures que notre ministère prend, et elles sont énoncées dans la stratégie fédérale de développement durable.

M. David Tilson: Je comprends bien que c'est un problème difficile et que nous travaillons tous dans des zones différentes. Je viens de l'Ontario, et les problèmes y sont différents de ceux de Terre-Neuve, de la Nouvelle-Écosse ou de l'Ouest.

Certains de mes électeurs m'ont parlé du niveau de l'eau, qui monte et qui descend. En général, il descend, mais, en ce moment, il monte. La semaine prochaine, il va peut-être descendre.

« Qu'allez-vous faire? », me demandent-ils. « Vous êtes député, qu'allez-vous faire? »

Nous comptons sur vous pour obtenir des conseils. Je comprends bien que certains enjeux sont du ressort des municipalités, des provinces et du gouvernement fédéral. Que diriez-vous aux gens sur ce que le gouvernement fédéral peut faire?

Mme Arran McPherson: Le gouvernement fédéral ne peut guère affirmer « Voilà le remède miracle qui va régler tous les problèmes liés aux bouleversements climatiques ». C'est pour cela que j'en reviens toujours aux mêmes choses, c'est-à-dire aux mesures collectives visant à réduire les gaz à effet de serre et à améliorer l'efficacité énergétique. Il est impossible de donner un conseil dans le genre « Faites ceci, et tout va changer autour de vous. » C'est une échelle de résolution que nous n'avons pas.

•(1040)

Le président: Merci.

La parole est à M. Hardie. Allez-y, vous avez cinq minutes pour terminer.

M. Ken Hardie: Merci, monsieur le président.

L'acidification et ses conséquences sont un problème intéressant. Je me souviens qu'on se préoccupait des pluies acides il y a quelques décennies. Le dioxyde de soufre se transformait en acide sulfurique, qui grugeait les pierres des édifices du Parlement et abîmait nos lacs, nos rivières et nos cours d'eau.

Que s'est-il passé? Où en est-on à ce sujet dans tout ce que vous observez?

M. Pierre Pepin: Le problème était les émissions de soufre produites par les centrales électriques, les usines, etc. Grâce aux recherches effectuées surtout dans les systèmes d'eau douce et les systèmes terrestres, on s'est rendu compte qu'il fallait réduire ces émissions. Les entreprises et le gouvernement ont réagi en veillant à ce que les produits brûlés contiennent moins de soufre. Ce problème a donc été considérablement atténué, et je ne dis pas qu'il a disparu, parce que c'est encore problématique dans certains secteurs. L'hydrogène sulfuré est l'une des éléments de l'acidification des océans, mais le principal élément est l'augmentation de la pression partielle du CO₂.

M. Ken Hardie: Parlons du CO₂. Certains de nos collègues de l'autre côté ont dit que c'était en partie naturel et en partie artificiel. Les niveaux de CO₂ sont en train d'augmenter. Quelles sont les sources naturelles de cette augmentation?

M. Pierre Pepin: Les gaz à effet de serre ont plusieurs sources, dont certaines sont d'origine naturelle. Il y en a beaucoup dans le pergélisol des régions nordiques. Ils sont le produit des systèmes digestifs de la plupart des bovins et des animaux que nous élevons pour la consommation humaine. Dans tous les modèles climatiques, ces éléments sont en fait intégrés aux projections relatives aux sources naturelles.

M. Ken Hardie: Mais il semblerait, notamment dans le cas des animaux, que ce soit, au moins indirectement, d'origine humaine.

M. Pierre Pepin: C'est effectivement d'origine humaine indirectement. Quant aux sources d'origine naturelle, elles ont des effets bien moindres que la combustion des combustibles fossiles et que les activités humaines à raison, probablement, de 10 pour 1, quelque chose comme cela.

M. Ken Hardie: Comme on vous l'a dit, la commissaire à l'environnement vous a accordé de très bonnes notes pour les efforts que vous avez déployés. Je crois que les mesures prises couvrent la période allant, eh bien, quelque chose comme de 2012 à 2016 ou 2017?

M. Pierre Pepin: Quelque chose comme cela, oui.

M. Ken Hardie: Cela a dû être une priorité, parce que nous avons aussi appris que la capacité du ministère à entreprendre des projets de recherche scientifique s'est plutôt détériorée durant cette période. Était-ce donc une priorité et pourquoi avez-vous jugé que ce travail était prioritaire?

M. Pierre Pepin: C'était une priorité en partie à cause du besoin, à cause de l'importance, mais c'était aussi l'occasion de tirer un meilleur parti des programmes d'observation que nous avions. Cela nous a contraints à réunir un certain nombre de données et de connaissances, de sorte que le résultat a été supérieur à la somme de ses parties. Nous avons beaucoup appris sur le travail d'équipe, sur la façon d'orienter nos activités en fonction des problèmes d'envergure nationale et internationale. Il y a eu synergie. Je suis l'un de ceux qui se sont attelés à favoriser cette collaboration et je suis très fier du résultat.

M. Ken Hardie: Très bien.

Êtes-vous en meilleure posture désormais du point de vue de la capacité d'entreprendre des projets de recherche scientifique?

Mme Arran McPherson: Tout à fait. Les budgets de 2016 et de 2017 nous ont accordé des crédits substantiels pour la recherche scientifique. Nous sommes très chanceux d'avoir pu obtenir de nouveaux spécialistes et de nouvelles technologies et de conclure de nouveaux partenariats, pour faire face à ce problème, mais aussi à d'autres problèmes importants pour le ministère et pour le gouvernement.

• (1045)

Le président: Merci à vous tous, monsieur Lennon, madame McPherson, madame Kilpatrick et, bien sûr, monsieur Pepin, d'être venus nous voir. Merci beaucoup.

C'est terminé pour aujourd'hui. Je vous donne rendez-vous jeudi, chers collègues. Merci.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante : <http://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its Committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its Committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <http://www.ourcommons.ca>